

c/o À PROPOS...

45, rue Jacques-Gamelin,
31100 Toulouse
Tél. : 05 62 26 62 42
Fax : 05 61 55 36 00
info@amo-mp.com
www.amo.asso.fr

AMO, un lieu de dialogue pour promouvoir la qualité architecturale.



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

La revue 2016

AMO Midi-Pyrénées – La revue 2016

Photo de couverture : place de village et nouvelle mairie de Mirabel (82) – © Philippe Riault



éditorial

À l'instar d'autres domaines, les métiers de l'acte de construire sont en évolution. Ses acteurs, en particulier ceux qui concourent à l'élaboration des projets (architectes, maîtres d'ouvrage, bureaux d'études), constatent chaque jour que leur pratique doit s'exercer dans un contexte de plus en plus complexe.

S'il n'y a jamais eu de schéma idéal de projet et de processus, le fait est qu'il devient toujours plus délicat **d'ajuster les modes opératoires**. Reflets conjoncturels ou plus enracinés d'une société dont les représentations changent, la recherche généralisée de l'optimisation budgétaire, la production croissante mais fluctuante de normes, un certain retour à « l'entre-soi » dans les pratiques sociales doublé d'un pouvoir de contestation démultiplié par les réseaux sociaux, se conjuguent avec une certaine urgence de la commande.

Le secteur du logement est sans aucun doute celui sur lequel la pression est la plus sensible. Mais **la complexification opère sur tout projet public** et le modèle pourtant éprouvé du contenu et du déroulement d'opération s'en trouve sinon inadapté du moins fortement impacté. Toute opération doit être aussi aujourd'hui une **opération de communication**, ne serait-ce que pour parer une remise en cause, et la conception en reste l'information clé. La participation des architectes, aux côtés, des maîtres d'ouvrage, aux multiples réunions de **concertation** est devenue quasiment la règle. Les agences se sont aussi adaptées à une certaine **surenchère du visuel** qui a pourtant tendance à nourrir le sentiment que l'architecture ne serait qu'une production dont les caractéristiques seraient aisément modifiables.

L'évolution en cours a évidemment des conséquences multiples. Sur un plan immédiatement pratique, elle conduit à s'interroger sur la manière d'améliorer encore la coopération entre acteurs, de telle sorte que la « **qualité architecturale** » et ce qui la fonde soient **préservés**, et qu'une pédagogie nécessaire de l'acte de construire puisse prendre corps. L'AMO est, de par sa vocation, un point de vue privilégié pour y réfléchir, à travers nos **échanges sur le terrain**

concret de l'opération, mais aussi les **débats** que nous organisons sur des thèmes plus génériques, tous deux relayés auprès de l'ensemble de nos adhérents et de nos partenaires par notre newsletter et, surtout, notre revue annuelle.

Le dossier de l'édition 2016 esquisse notamment une réflexion sur la **maquette numérique**, le BIM, dont tout porte à croire que l'usage va se généraliser dans nos métiers. Même si l'on ne doute pas de l'intérêt du concept collaboratif, de la nécessité de se familiariser avec lui, l'exemple même de l'évolution des pratiques nous invite à nous garder du pouvoir d'illusion que porte en elle toute nouveauté informatique. La question est bien de savoir dans quelle mesure il peut contribuer à résoudre **les questions de délai, de coût, d'engagement pour la qualité** qui sont notre ordinaire. Autrement dit, elle est de ne pas oublier que **l'outil n'est pas le projet** et qu'il n'est pas de projet sans temps de réflexion.

Vincent Espagno,
président d'AMO Midi-Pyrénées

sommaire

4 dossier **L'ARCHITECTURE, LE(S) TEMPS POUR LA FAIRE**

Dans la perspective du dossier de la revue annuelle, une réflexion était proposée aux adhérents d'AMO sur le thème « L'architecture, les temps pour la faire ». Le dialogue s'est organisé en deux temps : un apéro AMO (10 décembre 2015) permettant d'identifier divers angles de la problématique ; une table ronde (22 mars 2016) centrée sur quelques questions clés : l'évolution des conditions du projet ; les facteurs qui la déterminent et leur impact sur les pratiques ; l'actualisation du dialogue entre les acteurs avec un questionnement plus spécifique sur la maquette numérique. Le présent compte rendu restitue les échanges relatifs à ces différents thèmes, dans le cadre de l'apéro et de la table ronde.

8 repères **RÉALISATIONS ET PROJETS VUS EN 2015**



Chronique des visites de chantiers et d'opérations réalisées en 2015 afin de nourrir le dialogue entre maîtres d'ouvrage, architectes, industriels, représentants des collectivités et d'entreprises.

Plaisance-du-Touch (31)

8 ESPACE MONESTIÉ

9 DÉBAT: « Périurbain ; est-ce que les équipements périurbains sont vecteurs de centralité ? »

Bordeaux, Bègles (33)

11 AMÉNAGEMENT, LOGEMENTS, ÉQUIPEMENTS

Cugnaux (31)

18 PÔLE CULTUREL

Toulouse (31)

19 QUAI DES SAVOIRS ET SIÈGE DE L'UNIVERSITÉ

21 ESPACE PETITE ENFANCE D'AMOUROUX

22 RÉSIDENCE « JARDINS DE LA FRATERNITÉ »

23 RÉSIDENCE « CANAVERA »

Labarthe-sur-Lèze (31)

24 COLLÈGE MENDES-FRANCE

Mirabel (82)

25 MAIRIE ET PLACE DE VILLAGE

Montauban (82)

27 EHPAD LES FLORALIES, RÉSIDENCE « LES AUGUSTINES »

horizons NOTES DE LECTURE

28

La réflexion sur l'architecture, la ville, l'urbanisme ou encore le logement, fait l'objet d'une production éditoriale importante et diversifiée, qu'elle émane de chercheurs, d'experts ou de praticiens. Petite chronique de la littérature parue en 2015.



horizons VOYAGE D'ÉTUDES À COPENHAGUE

30

Désormais directement reliée à Malmö (Suède) par la mer, la capitale du Danemark affirme sa dimension internationale autour en particulier de l'activité touristique et d'une exemplarité environnementale (neutralité carbone). Cette vocation a impliqué, depuis la dernière décennie du XX^e siècle, un aménagement conséquent de l'espace urbain (centre urbain, port)... Aménagement plus que transformation, tant il est vrai que, même s'il s'est accompagné d'une densification résidentielle et d'une mixité fonctionnelle, le mouvement prolonge des politiques déjà anciennes, notamment sous le rapport à l'environnement. Sans s'interdire d'emblématiser par de grandes signatures internationales (édifices, projets urbanistiques), les acteurs publics et privés peuvent s'appuyer sur la vitalité et la qualité de l'approche architecturale des agences danoises. Leur maître mot : c'est l'usage qui dessine le style. Retour sur le voyage de l'AMO, du 18 au 21 juin 2015.



la vie de L'AMO MIDI-PYRÉNÉES

38

Assemblée générale et bilan financier et moral de l'année 2015... Échanges inter-amo et Journées nationales de Montpellier. Programme 2016...



dossier L'ARCHITECTURE, LE(S) TEMPS POUR LA FAIRE

Dans la perspective du dossier de la revue annuelle, une réflexion était proposée aux adhérents d'AMO sur le thème « L'architecture, les temps pour la faire ». Le dialogue s'est organisé en deux temps: un apéro AMO (10 décembre 2015) permettant d'identifier divers angles de la problématique; une table ronde (22 mars 2016), centrée sur quelques questions clés: l'évolution des conditions du projet; les facteurs qui la déterminent et leur impact sur les pratiques; l'actualisation du dialogue entre les acteurs avec un questionnaire plus spécifique sur la maquette numérique. Le présent compte rendu restitue les échanges relatifs à ces différents thèmes, dans le cadre de l'apéro et de la table ronde.

L'architecture: le(s) temps pour la faire... Autrement dit: « *Pourra-t-on conserver une exigence de qualité architecturale dans les conditions nouvelles du temps de projet?* ». La question est centrale, pour les acteurs de l'acte de construire, dans un système véritablement sous pression, tissé d'injonctions contradictoires. Le dialogue, toujours délicat mais nécessaire pour mener à bien un projet inévitablement singulier s'en trouve-t-il affecté? Comment faire en sorte de l'actualiser au vu de cette nouvelle donne?

QUID DES TEMPS DU PROJET?

On assiste aujourd'hui à un remodelage du temps du projet d'architecture. Certes: « *Vu de la maîtrise d'ouvrage privée, tous les obstacles qu'il peut y avoir à l'aboutissement de la phase conception du projet existeront toujours. On a toujours parlé de délai moyen entre le moment de livraison du foncier et l'obtention du PC, de l'ordre de un an. Et de un an de plus pour le démarrage des travaux* » [Cyrille Thonnellier]. Mais, au sein des équipes de maîtrise d'œuvre, le sentiment commun est bien que « *le temps qu'on nous donne ne cesse pas de se resserrer. Il devient quasi impossible, pour nous d'établir un planning de travail* » [Jérôme Terlaud]. S'ensuit la question: « *Quid du temps de la réflexion? De savoir si on a le temps et l'argent du projet? Et est-ce qu'on ne risque pas une dépréciation croissante de qualité?* » [Marc Laurens].

- *Le temps de conception se réduit pour compenser l'allongement du temps de décision*

Bien sûr, « *les exemples ne manquent pas qui montrent que le temps passé sur un projet ne garantit pas sa qualité* » [Laurent Nieto]. Pour autant: « *On oublie trop, du côté de la*

maîtrise d'ouvrage, que le temps d'architecte ne se résume pas à produire. Dans les phases esquisse, APS, APD, voire plus, on ne produit pas, mais on réfléchit, on fait, on refait. La production n'est pas un souci... Mais la conception, quel que soit le nombre de gens mobilisés, demande qu'on y passe du temps » [Sylvain Marty].

Globalement, le temps du projet ne s'est pas resserré. Mais la maîtrise d'ouvrage est bien consciente que celui dévolu à la conception se restreint et concède que c'est plus sous l'effet d'une pression extérieure que par intention. Dans la mesure où la phase de construction à proprement parler est quasi incompressible, l'allocation du temps s'organise d'une nouvelle manière: « *Il y a un découpage en deux phases: celle, préparatoire qui aboutira à la décision; celle de la réalisation à proprement parler. Globalement, la première est plutôt allongée. Du coup, la phase de conception-réalisation, sur laquelle intervient la maîtrise d'œuvre, est volontairement raccourcie* » [Philippe Gendre].

QUELQUES FACTEURS DE « PRESSION » SUR L'ALLOCATION DU TEMPS

Plusieurs facteurs expliquent la mise sous pression des partenaires de l'acte de construire, sur lequel se répercute naturellement l'état de la société.

- *L'impératif d'optimisation budgétaire*

Ainsi: « *Le cadencement du projet est lié au contexte de la maîtrise d'ouvrage. Il est économique, parce qu'il faut rentrer dans des enveloppes contraintes, même si globalement la décomposition financière d'un projet demeure la même en pourcentage. En fait, le cadencement est imposé*

par la sortie du programme, la mise sur le marché » [Pascal Barbottin].

Plus sensible sans doute dans le secteur du logement collectif, parce qu'en relation avec un contexte de l'urgence, l'optimisation budgétaire, liée à des paramètres multiples (réduction générale de la dépense et des coûts, mais aussi recherche de rentabilité maximale) impacte aussi bien le privé : « *Il ne faut pas croire que la contrainte de temps est systématiquement fixée par le maître d'ouvrage. Aujourd'hui, nous sommes sur une tension du foncier insupportable. On attend de nous de payer le terrain au prix le plus cher et de l'acheter le plus rapidement. Cela impacte nos manières de faire* » [Jean Pène]. Concernant l'opérateur public, l'effet est aussi de complexifier le procès de décision, entre autres « *en démultipliant les études de faisabilité* » [Philippe Gendre].

– L'instabilité réglementaire

Cette pression budgétaire se double d'une augmentation du poids des réglementations (HQE, normes handicap) à impact non négligeable sur l'enjeu de conception. S'il semble que ces contraintes supplémentaires aient bien été intégrées, ce qui pose plus généralement problème est une certaine « *volatilité du contexte réglementaire, de règles de la profession qui changent constamment. Concrètement, le MO a envie que le projet avance dans les conditions connues. C'est facteur d'accélération de la réalisation* » [Pascal Barbottin]. Sous l'effet de l'optimisation budgétaire et de la volatilité réglementaire, le maître d'ouvrage aura donc tendance à se prémunir de tout retard dans la livraison et ainsi à oublier un phasage raisonnable du projet du point de vue du concepteur.

– Une certaine idéologie de l'immédiateté

L'accélération de la consommation incite le quidam à penser que tout pourrait se produire plus vite. Un marketing très efficace concernant le « kit », le « faire soi-même », qui joue aussi sur le critère budget, tend aussi à persuader que les processus de construction sont trop longs et pas forcément adaptés aux envies. « *Je pense à des émissions qui donnent à croire qu'on peut refaire sa maison en un jour. C'est assez dévastateur... Et évidemment, nombre d'élus sont imprégnés de cette vision* » [Laurent Nieto]. Le temps politique reste par ailleurs rythmé par une volonté fréquente, chez les élus, de marquer dans le construit la

LES ACTEURS DU DÉBAT

- Djamil Abdelaziz (MO responsable du secteur Maintenance, Sécurité, Ingénierie, CHU Toulouse)
- Pascal Barbottin (MO, directeur général SA Patrimoine)
- Laure Delivre (MO, responsable de projets, Linkcity)
- Pierre Duffau (architecte, agence Duffau & Associés)
- Vincent Espagno (architecte, agence Espagno-Milani, président d'AMO Midi-Pyrénées)
- Philippe Gendre (MO, ancien directeur d'Amiens Aménagement)
- Jérémie Harter (architecte, Harter Architecture)
- François-Xavier Lasserre (Ingénierie, directeur, ISe-AMO)
- Marc Laurens (architecte, agence Laurens-Loustau)
- Céline Letellier-Harter (MO, chargée de projet Europolia)
- Sylvain Marty (architecte, agence V2S Architectes)
- Guillaume Niel (ingénierie, Bet Terrell)
- Laurent Nieto (MO/MOE, directeur Bâtiments et Énergies, mairie de Toulouse)
- Alain Marchand (MO, Habitat Toulouse)
- Jean Pène (Ingénierie, directeur général, Imodeus)
- Laurence Ryckwaert (architecte, agence Ryckwaert)
- Christophe Sonnendrucker (MO, responsable des projets immobiliers au PRES)
- Jérôme Terlaud (architecte, agence Séquences)
- Cyrille Thonnellier (MO, directeur général Nexity Immobilier résidentiel)
- Maxime Thomas (architecte-paysagiste, Woodstock Paysage)

trace du mandat, quitte à accélérer indûment les réalisations et à bouleverser les calendriers.

Les technologies de l'information et de la communication ne contribuent pas pour peu à cette idéologie de l'immédiateté. Ainsi des applications graphiques qui incitent les donneurs d'ordre à exiger du dessin plus communicant, plus rapidement. Mais, d'une manière générale : « *On oublie un peu trop souvent que les outils numériques ont aussi demandé un temps de conception et que, de toute façon, les utiliser implique un temps humain* » [Guillaume Niel]. On peut également se demander si, à l'exemple du BIM,

[suite page 6]

[suite de la page 5]

elles ne renforcent pas l'idée d'une possible modélisation en vue de « reproductibilité » quelque peu ignorante de l'identité de chaque projet. Last but not least et via les réseaux sociaux, elles favorisent la remise en cause des opérations par les particuliers et pèsent sur un processus de concertation déjà contraignant, au point de faire craindre « *qu'il pourrait bien ne plus y avoir d'étape de fin pour les projets ? Est-ce que le PC ne met pas un terme au débat ?* » [Jérémie Harter].

– *La complexification du jeu d'acteurs*

L'époque est révolue en effet, où tout projet pouvait s'imposer sans l'avis de ce tiers extérieur qu'est l'utilisateur, l'habitant voire surtout le riverain. Une concertation réussie concourt sans aucun doute à la qualité, et les exemples probants ne manquent pas. Cependant, une certaine généralisation du « Not in my back yard/Pas dans mon jardin » (phénomène identifié sous l'acronyme Nimby) rend la phase de concertation d'autant plus nécessaire mais aussi plus délicate que le partenaire supposé se comporte plutôt en opposant jouant sur le rapport de force et agissant en communauté plus ou moins lisible et formalisée.

Cette surenchère dans l'exigence de concertation oblige à intégrer un nouveau temps dans le processus en même temps qu'une mobilisation conjointe et supplémentaire de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre. Quoique moins prégnante, une démultiplication des acteurs dans le tour de table décisionnel impacte aussi le schéma temporel du projet: « *Ce que j'ai découvert en passant en MO publique, puisque je viens du privé, c'est la spécificité du temps qu'elle doit gérer. Il y a un temps long pour monter les financements, a fortiori lorsqu'ils sont multiples* » [Christophe Sonnendruker].

**UNE ADAPTATION NÉCESSAIRE
MAIS PAS SIMPLE**

L'adaptation à ce faisceau de contraintes, bien qu'elle soit incontournable, n'est pas facile à mettre en œuvre. De l'avis commun des architectes et des maîtres d'ouvrage, les outils traditionnels ne sont plus adaptés.

– *De l'inadaptation des outils traditionnels*

On ne peut manquer d'évoquer, à l'arrière-plan « *les pro-*

blèmes posés par la loi MOP et ses décrets » [François Xavier Lasserre], « *c'est-à-dire un référentiel qu'on aménage bon an mal an, qui ne paraît plus adapté au regard des pratiques* » [Vincent Espagno]. Ou encore, « *l'inadaptation des modes actuels de concertation, d'enquête publique, en regard des évolutions du débat non maîtrisé, notamment sur les réseaux sociaux* » [Laurent Nieto]. À la croisée des enjeux d'intégration de tiers acteurs, d'une redéfinition du contexte de l'usage, « *les expériences d'habitat coopératif démontrent que le temps supplémentaire à consentir au départ se regagne ensuite* » [Guillaume Niel]. Cependant, on imagine encore mal un déploiement à grande échelle de ce modèle, dans la mesure où il induit une nouvelle approche de la gouvernance de projets avec laquelle les acteurs ne sont pas familiarisés.

– *Quelques pistes d'amélioration de l'existant*

Faute de pouvoir agir sur ces cadres généraux, est-il tout au moins possible d'améliorer l'existant dans le cadre du projet ?

Il ne fait pas de doute, pour les maîtres d'ouvrage, et au-delà du seul enjeu de la concertation, que cela relève en grande partie de leur responsabilité. Cyrille Thonnellier souhaite « *que tout maître d'ouvrage fasse preuve de plus de rigueur, de méthode. À lui de savoir établir l'enjeu, le délai, s'interroger sur le temps à accorder à la maîtrise d'œuvre au sens large, puisqu'il est clair que l'architecte ne travaille plus tout seul aujourd'hui* ». Une certaine qualité de la programmation pourrait contribuer, par exemple, à alléger la contrainte de la maîtrise d'ouvrage [Philippe Gendre, Laurent Nieto]. De même estiment-ils justifié, nonobstant les limites de la loi MOP, de confier des missions complémentaires à la maîtrise d'œuvre dès lors qu'elle intervient hors de son champ (communication, concertation). Pour faire face, en l'état: « *maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre devraient multiplier les réunions intermédiaires en phase de conception* » [François-Xavier Lasserre].

Une certaine pédagogie de la conception, permettant de la rendre lisible et légitime, semble à même de renforcer la compréhension mutuelle entre les acteurs partie prenante du projet et les protagonistes extérieurs (habitants, usagers, élus). À cet égard, il y aurait intérêt à ce que « *l'architecte, la maîtrise d'œuvre, valorisent le travail réalisé lors des points d'étape de la loi MOP, avant d'en présenter*

tout de suite le résultat. Cela participerait de la pédagogie du temps nécessaire à la conception et à la production, d'autant qu'aujourd'hui les différences formelles entre les visuels d'un APS et ceux d'un APD s'effacent » [Laurent Nieto]. L'expertise de la maîtrise d'œuvre étant avérée, son positionnement dans le temps (plus à l'amont?) et quant au périmètre (quelles missions complémentaires?), n'est pourtant pas simple à envisager.

LA MAQUETTE NUMÉRIQUE ⁽¹⁾ VECTEUR D'UNE NOUVELLE CONVERGENCE AU SERVICE DE LA QUALITÉ ?

La maquette numérique (BIM) serait-elle, de ce point de vue, un accélérateur? Il s'agit d'un outil informatique collaboratif entre tous les acteurs d'un projet, qui commence à se déployer dans le processus de l'acte de construire: « *On a travaillé en maquette numérique sur la Cité des civilisations du vin à Bordeaux. On a ainsi la capacité de faire une maquette collaborative, de telle sorte qu'à l'amont du chantier, tout le monde raisonne sur le même objet. L'autre avantage, c'est évidemment pour la maintenance. Pour moi, c'est un outil qui favorise la collaboration, en phase études comme en phase chantier. Autre avantage: la diminution du nombre et du volume papier des plans* » [Guillaume Niel]. À la ville de Toulouse, « *On commence à réfléchir à la possibilité, via le BIM et hors cadre loi MOP, de travailler en cellule intégrée MO/MOE et ainsi de gagner du temps* » [Laurent Nieto].

- *Quelle pertinence au regard du temps du projet ?*

La connaissance de ses fonctionnalités réelles étant encore limitée, de nombreuses questions sont ouvertes sur sa contribution à une optimisation du temps de projet. « *N'est-ce pas justement un bon outil pour consacrer un meilleur temps à la conception, à la réflexion, à l'échange d'idées ?* » [Cyrille Thonnellier]. Pour autant: « *Derrière le BIM, il y a des hommes. On ne gagnera pas forcément en délai* » [Guillaume Niel]. On peut même craindre « *des contraintes nouvelles sur le calendrier. Par exemple, qu'un maître d'ouvrage demande très tôt à réduire la phase APS* » [Sylvain Marty], ou que « *ce soit le prétexte à des changements de programme incessants* » [Laurent Nieto].

- *Un changement culturel, mais pour quel bénéfice ?*

Est-ce que, par ailleurs, l'application de la maquette numé-

rique bonifierait automatiquement le process de conception et la qualité qui en résulte ?

Les architectes ne cachent pas leurs réserves. Que penser du fait que « *désormais, dans certains concours, on demande en priorité des équipes de maîtrise d'œuvre qui ont une compétence de BIM manager, tout en sachant que les architectes n'en sont pas ?* » [Jérémie Harter]. Et comment ne pas remarquer que « *les promoteurs du BIM sont les plus gros bureaux d'études français. Mais ce sont aussi eux qui synthétisent le moins ce qu'ils font* » [Vincent Espagno]? En outre, concernant le contenu du projet, n'y a-t-il pas le risque « *vu que le premier modèle est très complexe et très coûteux à mettre au point, que les maîtres d'ouvrage soient tentés de réutiliser des modèles aboutis, ce qui conduirait à une répétitivité des formes architecturales ou des composants utilisés ?* » [Jérémie Harter].

Si la nécessité d'y venir, de se saisir de ses avantages, ne fait pas de doute pour les maîtres d'ouvrage comme pour les architectes, ils n'en considèrent pas moins que le dialogue en face-à-face ne saurait être éludé et que le changement culturel induit par ce nouvel outil devra être progressivement aménagé.

Notes

1) Le BIM fera l'objet d'une réflexion spécifique dans le courant de l'année 2016. D'autres problématiques ont été évoquées... dont il sera traité à cette occasion.

repères RÉALISATIONS ET PROJETS VUS EN 2015

Visites de chantiers ou d'opérations achevées d'équipements, de logements, publics et privés... Rencontres, conférences, débats... Autant d'occasion de nouer et d'enrichir le dialogue entre maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, industriels, professionnels, mais aussi élus et représentants des collectivités ou d'entreprises. Retour sur les manifestations organisées en 2015.

Visite du 5 mars 2015

ESPACE MONESTIÉ, PLAISANCE-DU-TOUCH (31)

L'espace Monestié a été livré en 2013. L'opération, initiée par la Commune, a été confiée à l'agence Puig-Pujol Architecture, à laquelle était associée l'équipe Taillandier Architecte. L'équipement comprend une salle de spectacle, une salle des fêtes, une salle de sport, un gymnase (aile droite), un cinéma, des locaux associatifs (corps central) un restaurant, une salle de théâtre, une salle de réunion (aile gauche). Les locaux associatifs et le restaurant sont à proprement parler des créations ; les salles des fêtes et de spectacle naissent d'une extension et d'un aménagement modulaire de l'espace permettant un « multi-usage » ; le gymnase existant a été rénové et le cinéma agrandi.

L'appropriation par la population est notamment liée à la dimension multi-usage, intergénérationnelle.



UNE ÉCRITURE SAISSANTE... MAIS ORIENTÉE USAGE

L'écriture contemporaine, très franche, n'a pas été, dans un premier temps, sans surprendre... pour finalement être adoptée par la population, à « l'usage ». La facture plutôt « industrielle » du bâti tranche vivement, en même temps qu'avec l'architecture vernaculaire locale, avec le code esthétique de l'équipement culturel de spectacle (quand il ne s'agit pas de réaffectation d'un lieu patrimonial). Les architectes ont néanmoins ménagé l'effet de rupture, par le traitement de l'enveloppe en aluminium (ornementée par les jeux de la lumière naturelle), par la calligraphie incrustée sur la façade du complexe) et les éléments de signalétique extérieure, par le regard croisé des ouvertures positionnées à niveau de parvis et marquant l'accès et l'usage public.

La vocation spectaculaire est soutenue par la continuité entre l'intérieur et le grand parvis à « damier » extérieur, couronné d'une ombrière à l'arcature métallique qui n'est pas sans rappeler un « grill » de scène et qui peut être utilisé pour des manifestations en lien ou non avec les salles couvertes. Point de détail, mais d'une grande importance pour la maîtrise d'ouvrage, l'opération a permis de valoriser l'activité cinématographique, au sein d'un espace de plus grande capacité, plus confortable, mieux équipé.

UN ÉQUIPEMENT À VOCATION PUBLIQUE

À l'image de ce que la même équipe d'architectes avait réalisé sur le bâtiment historique de Job, la solution à la coexistence d'activités de nature différente (festivité populaire, spectacle professionnel, activité sportive, structure associative) est notamment apportée par la modularité de la grande salle qui couvre l'aile droite du

[suite page 10]

Débat du jeudi 5 mars 2015

« EST-CE QUE LES ÉQUIPEMENTS PÉRIURBAINS SONT VECTEURS DE CENTRALITÉ ? »

La visite de l'espace Monestié était suivie d'un débat autour d'une problématique clé illustrée par le projet, à savoir la vocation de l'équipement public à instaurer de la centralité en zone périurbaine. À vrai dire, ce n'était pas, a priori, l'objet du programme, comme l'a indiqué Joseph Pellegrino, adjoint au maire en charge des Travaux :

« *La proposition de la maîtrise d'œuvre nous a montré des choses qu'on n'avait pas vues* ». C'est, du reste, ce qui a fait l'unanimité au jury du concours. Jean-Manuel Puig (architecte, agence PPA) expliquait ainsi que « *Le périurbain pose question aux architectes. En l'occurrence, le site était très hétérogène, avec peu de qualités. Nous avons proposé de le ressaisir.* »

L'enjeu de l'appropriation

Le projet se situe donc au-delà de l'architecture, avec la mise en perspective d'un deuxième centre (spatialité, fonctionnalité), à l'écriture différenciée de celle du

centre ancien, dont l'héritage vernaculaire a été préservé même s'il a été rénové. Il serait certes nécessaire, selon Jean-Manuel Puig, de « *tirer vers le haut les espaces extérieurs* ». Mais ce parti pris a certainement contribué à une appropriation par la population que le design du bâti, en rupture marquée avec les habitudes locales, déconcertait quelque peu. De fait, et sans doute est-ce une manière de la traiter plus généralement, l'appropriation s'est jouée autour de quelques lignes directrices – travailler spécifiquement sur les usages et l'économie du projet.

Ainsi, même si la réalisation pêche par certains détails techniques, comme le concède Joseph Pellegrino, la maîtrise d'ouvrage a accepté de « *de faire plus que ce qui était prévu parce que l'équipe de maîtrise d'œuvre a su trouver les solutions les plus adaptées à nos moyens budgétaires, ce qui était une contrainte matérielle et symbolique forte* ». Corrélativement, il a été nécessaire, explique Jean Manuel Puig « *d'installer une rumeur positive, à travers une communication spécifique, des visites, des rencontres avec les usagers à l'amont* ». Une exigence qui a supposé une mobilisation « *supplémentaire* », pour les architectes et pour le maître d'œuvre.



[suite de la page 8]



La grande salle modulable, disponible pour des manifestations au contenu artistique, culturel, festif.

bâtiment. Celui-ci s'organise en un « U », aéré sur son aile gauche par l'accès au parvis depuis son arrière. L'unification de l'ensemble des entités fonctionnelles permet d'affirmer le caractère public de l'ouvrage, dont la massivité s'efface grâce aux percements (muraux, ombrière), au rapport qui s'établit à l'ample place intérieure, le report de la compacité sur les zones plutôt techniques.

AU-DELÀ DU COMPLEXE, UN AUTRE CENTRE POUR LA VILLE

Cette opération, est c'est ce qui a notamment motivé le choix de la maîtrise d'œuvre, a été l'occasion, plus largement, de générer un autre centre de ville. Plus que d'individualiser un lieu, il s'agissait de structurer l'environnement à partir de l'architecture, de faire valoir nécessité plus qu'opportunité du parcellaire. D'où l'articulation entre bâti et place, le prolongement de cette place jusqu'aux abords de la route de Lombes d'une part et vers les autres équipements publics situés au dos du complexe d'autre part, et la délimitation de la zone de stationnement.

Le nouvel ensemble, dont la matérialité fait signe à celle des entreprises installées à proximité, requalifie une banale et peu amène entrée de ville en même temps qu'il instaure

Référence	Espace Monestié, Plaisance-du-Touch (31)
Date de livraison	2013
Nature de l'ouvrage	Équipement municipal de culture, sports et loisirs (salle de spectacle, salle de sport, gymnase, cinéma, locaux associatifs, restaurant)
Maîtrise d'ouvrage	Ville de Plaisance-du-Touch
Maîtrise d'œuvre	Puig-Pujol Architecture (mandataire), Taillandier Architectes; Ingérop (Bet TCE), Benoît Bonnefrite (signalétique), Didier Gilbert (scénographie), Sigma Acoustique (acoustique)
Surface	4 586 m ²
Montant des travaux	5,37 M€

une deuxième centralité, connectée par un cheminement au centre historique de la ville par ailleurs rénové, mais dont elle se démarque clairement par sa facture et sa composition.

UN DIALOGUE DÈS LA PHASE DE CONCEPTION ENTRE MO ET MOE

La maîtrise d'ouvrage a pleinement assumé le parti esthétique et fonctionnel de l'agence PPA et agréé l'inflexion apportée à son projet initial (extension de la salle principale du cinéma, aménagement de l'espace Jeunes). Une position qui s'explique par la capacité de la maîtrise d'œuvre à répondre à la complexité du programme, aux fortes contraintes budgétaires (en s'appuyant sur la modularité, le système constructif) et de calendrier (un an d'études, un an de chantier) – en lien avec le calendrier électoral.

C'est aussi à son initiative qu'a été mis en œuvre un processus de dialogue constant, et ce dès la phase de conception: chaque semaine, une équipe projet réunissait les architectes, les élus communaux chargés du suivi du projet, les services municipaux (techniques, de la Culture). Avantages: un circuit de validation rapide permettant d'enrichir au besoin le projet. Les architectes ont par ailleurs été mobilisés aux côtés des élus à l'occasion d'une concertation pas toujours facile avec la population. |



Voyage des 16 et 17 avril 2015

AMÉNAGEMENT, LOGEMENTS, ÉQUIPEMENTS, BORDEAUX (33)

Bordeaux est en mutation. La quatrième agglomération française accélère, depuis la dernière décennie du XX^e siècle, son processus de métropolisation. Le nouveau volet du projet urbain « 2030 vers le grand Bordeaux » se fixe entre autres pour horizon : de poursuivre et d'étendre la reconquête urbaine à la rive droite du fleuve et à deux centres complémentaires au nord (Bassins à flot) et au sud (Belcier) du territoire ; de doubler le parc de logements disponibles ; d'adosser le développement économique aux grands projets nationaux (quartier d'affaires Euratlantique en lien avec la ligne TGV), à la valorisation touristique (emblèmes et patrimoine), à de nouvelles filières (digital).

Dans tous les cas, et nonobstant un volontarisme affirmé de la collectivité, le principe d'une coproduction avec les partenaires économiques – donc, pas de procédure



Bassins à flot : la mémoire industrielle du site se retrouve dans les nouvelles unités résidentielles (2015, agence Nicolas Michelin).

exclusive – et avec les habitants – concertation quartier par quartier – est privilégié.

DES MODES CONTRACTUELS ADAPTÉS POUR CHAQUE OPÉRATION

- Les bassins à flot

** Programme et méthode d'aménagement*

Recouvrant environ 160 hectares, au contact des quartiers dits de « Bacalan » et des « Chartrons », ce projet à horizon 15 ans (2009-2024) vise à faire muter un territoire longtemps lié aux activités industrielles et portuaires (témoin, entre autres, les bunkers de la base allemande qui le délimitent) sur la base de deux grandes orientations : nouvelle vocation économique autour de la culture et du loisir (réaffectation des bunkers en ateliers artistiques, développement du port de plaisance, Cité des civilisations du vin...); véritable quartier d'habitat (4500 logements, espaces et services publics).

La Ville (qui construira les équipements de proximité et a impulsé la création de la Cité des civilisations du vin) intervient ici en partenariat avec la CUB (pilotage du projet, réalisation des espaces publics, développement de l'offre de TC), le Port de Bordeaux (gestion du port de plaisance). L'aménagement se fait suivant une procédure innovante d'aménagement d'ensemble, assortie d'un Atelier de concertation (incluant les opérateurs, les associations, les

[suite page 12]

[suite de la page 11]

Référence	Bassins à flots ⁽¹⁾ et programme Nativ ⁽²⁾ , Bordeaux (33)
Date de livraison	Depuis 2012, en cours
Nature de l'ouvrage	Aménagement de 154 hectares ⁽¹⁾ : activités, commerces, services, habitat; résidence de logements ⁽²⁾
Maîtrise d'ouvrage	Bordeaux Métropole Aquitaine ⁽¹⁾ ; Nexity Immobilier résidentiel Aquitaine ⁽²⁾
Maîtrise d'œuvre	Agence Nicolas Michelin et Associés ('et ²⁾ ; Alto (Bet fluides et HQE), Batiserf (Bet structure), Michel Forgue (économiste), Cetab (Bet VRD)
Montant des travaux	98 M€

habitants) qui valide les projets. Du point de vue opérationnel, l'urbanisation est structurée par un plan guide [agence Nicolas Michelin et Associés, NMA, Paris]. Principes directeurs: structurer autour de l'eau (d'où l'organisation des programmes en U autour des bassins), préserver les traces patrimoniales (maritime, industrielle), produire une mixité fonctionnelle et sociale, intégrer la performance environnementale (labels BBC Effinergie, NF Logement). Une charte et un vocabulaire architectural s'imposent aux opérateurs, lesquels se voient attribuer des macro-lots indépendants les uns des autres.

L'agence NMA a monté l'exemple sur les deux programmes délimitant le « U » d'un îlot test [MO: Nexity, Domofrance]: des hangars habités, à la silhouette industrielle, abritent des unités d'habitat, de commerce, d'activité, et des espaces pratiques communs. La vie se réorganise sur l'intérieur et l'espace public traversant, naturalisé, alimenté en lumière naturelle grâce à une verrière. Le stationnement est intégré au sein d'un parc de stationnement en silo attenant.

** Un point d'attractivité et emblème métropolitain*

La Cité des civilisations du vin, équipement public majeur (13500 m², 172 millions d'euros investis, livraison prévue à l'été 2016), est un levier d'attractivité de la zone en même temps que d'articulation à la dynamique métropolitaine. L'opération se réalise suivant un montage permettant de coupler financement public et privé: fondation d'utilité publique [Ville, CIPVB; Crédit agricole Aquitaine] pour le pilotage; procédure de dialogue compétitif en APD [lauréat GTB Bâtiment Aquitaine] pour la construction. À l'issue



La Cité des civilisations du vin: une architecture inspirée par le mouvement du vin dans le verre (X-TU, Casson-Mann Limited).

d'un concours international, le trio X-TU (architecture, Paris)/Casson Mann Limited (scénographie, Grande-Bretagne), associés à SNC Lavalin (ingénierie) est retenu. Son projet se caractérise par une écriture très contemporaine, audacieuse, qui décline savamment l'héritage: forme inspirée du vin qui tourne dans le verre, irisation dorée en miroir de la pierre des façades de la ville, organisation intérieure rappelant le « chai » traditionnel – aussi bien une sorte de sanctuaire du vin – et structurée par une spectaculaire charpente en lamellé-collé constituée de 574 arcs individualisés en pin.

Référence	Cité des civilisations du vin
Date de livraison	2016
Nature de l'ouvrage	Équipement associatif à vocation culturelle et d'animation économique
Maîtrise d'ouvrage	Ville de Bordeaux
Maîtrise d'œuvre	X-TU (architecte); Casson Mann Limited (scénographie); SNC Lavalin (Bet)
Surface	13500 m ²
Montant des travaux	81 M€

Côté scénographie, le cœur du projet est le grand plateau consacré à l'histoire du vin (2^e étage, 3 000 m², 20 espaces thématiques) où sont mises en œuvre des technologies dernier cri (films 3 D, dispositifs interactifs audio, visuels, sonores et olfactifs, images holographiques, compagnon numérique) afin de créer une immersion du visiteur dans l'univers culturel du vin. La performance environnementale est assurée grâce à la compacité formelle, l'installation d'une ombrière ventilée en toiture, l'utilisation de la géothermie, des aménagements paysagers conçus pour refroidir le bâti.

- L'écoquartier Ginko

* Programme et méthode d'aménagement

Autre lieu, autre procédure : pour l'aménagement de l'écoquartier Ginko, c'est une ZAC (30 ha) a traité de concession qui a été privilégiée, attribuée après concours à Bouygues Immobilier, dont l'offre s'appuyait notamment sur les compétences en urbanisme de Devillers et Associés (Paris)/ Brochet-Lajus-Pueyo (Bordeaux). L'opération, à horizon 2020, est pilotée par la CUB par ailleurs maître d'ouvrage avec la Ville de divers équipements publics. Lignes directrices : raccrocher la zone de Bordeaux Lac (nord du territoire) à monofonctionnalité commerciale, au tissu urbain et revaloriser la zone d'habitat des Aubiers.

Les urbanistes ont façonné un quartier générateur de mixité fonctionnelle et sociale (commerces, services, équipements publics divers, 2 700 logements à statut divers), valorisé par la performance environnementale. Leur proposition se caractérise notamment par l'insertion, au sein d'une trame plutôt classique, du rapport à l'eau et à la végétation, « marqueurs » du territoire, matérialisés par des canaux

Le projet d'urbanisme est structuré par des canaux qui actualisent l'héritage lacustre du site original.



traversants, les vues ménagées sur le lac depuis l'autre extrémité de la ZAC, un grand parc d'enceinte, la végétalisation en îlot et sur le bâti. La nouvelle place Jean-Cayrol constitue le cœur du quartier, où essaient progressivement de nouveaux espaces et équipements publics ainsi qu'une zone commerciale (prise en charge par la CUB, la Ville, le concessionnaire).

Les unités d'habitat, à statut d'occupation mixte, s'insèrent à l'intérieur de très grands îlots (110 à 150 logements en collectif ou individuel) présentant des écritures et des typologies diverses. En 2012, Ginko a été labellisé projet d'écoquartier pilote par le ministère de l'Écologie et du Développement durable.

[suite page 14]

Référence	Écoquartier Ginko/Berges du Lac, Bordeaux (33)
Date de livraison	Depuis 2012, en cours
Nature de l'ouvrage	Aménagement de 32 hectares : habitat, commerces et services, équipements publics divers
Maîtrise d'ouvrage (aménagement)	Bouygues Immobilier
Maîtrise d'œuvre (urbanistique)	Christian Devillers et Associés/agence Brochet-Lajus-Pueyo ; Signes (paysagiste) ; I3C (Bet), Saluterre (Bet), Sogreah (Bet)
Surface	13 500 m²
Montant des travaux	74 M€

[suite de la page 13]

Référence	ZAC Bastide-Niel, Bordeaux (33)
Date de livraison	En cours
Nature de l'ouvrage	Programme mixte de logement, activités et services, équipements publics
Maîtrise d'ouvrage urbaine	groupement BMA/ Aquitanis/DomoFrance
Maîtrise d'œuvre urbaine	MVRDV (architecte urbaniste); A+R Salles (paysagiste); Verdi-Antea (Bet VRD), Ader & Co (Bet développement durable), Geosat (géomètre)
Surface	35 ha
Montant des travaux	NC



Les volumes et l'ossature des anciens bâtis militaires ont été « recyclés », suivant les principes du maître d'ouvrage.

Référence	Îlot Darwin, Bordeaux (33)
Date de livraison	2012
Nature de l'ouvrage	Zone d'activités d'entreprises et associatives
Maîtrise d'ouvrage urbaine	Groupe Évolution
Maîtrise d'œuvre urbaine	Virginie Gravière/Olivier Martin (architectes)
Surface	10 000 m ²
Montant des travaux	8,5 M€

Une reconnaissance liée à ses constructions bioclimatiques, à la chaufferie biomasse bois-huile (alimentée notamment grâce aux déchets des exploitations forestières landaises), à la place accordée aux déplacements doux (profil des voiries, pistes cyclables) ou collectifs (tramway, station d'autopartage de véhicules électriques), sans oublier la relation à l'environnement naturel.

- La ZAC Bastide-Niel

* Programme et méthode d'aménagement

Situé sur la rive droite de la Garonne, dans le prolongement du centre historique et inscrit dans l'arc entre les deux centres urbains complémentaires, le périmètre d'aménagement (34 ha) recouvre un territoire en friche issu d'anciennes empreintes ferroviaires.

Lancée en 2009, dans le cadre d'une procédure de ZAC, l'opération est à horizon 2027. Elle est pilotée par la CUB (Bordeaux Métropole Aménagement), associée aux opérateurs de logements locaux Aquitanis et DomoFrance. Comme aux Bassins à flot, un dispositif d'atelier est mis en œuvre afin d'actualiser le plan guide d'aménagement avec pertinence, de veiller à ce que les opérateurs en déclinent correctement ses principes. S'y appliquent les objectifs de mixité fonctionnelle et sociale (3 200 logements à dominante sociale, équipements et services publics), exemplarité environnementale, ainsi que d'intégration de la dimension métropolitaine (activités économiques tertiaires, de production).

C'est l'agence néerlandaise MVRDV qui a été retenue pour concevoir l'aménagement urbain. Les points clés de sa proposition : structurer en s'inspirant du centre historique (voies dimensionnées à minima, circulations douces, maillage de transports en commun, traitement minéralisé de l'espace public), conserver la mémoire des lieux (une distribution des îlots suivant la trame ferroviaire), produire une très haute performance environnementale (volumétrie très précise de chaque îlot corrélée aux critères d'ensoleillement et de ventilation naturelle ; réseau de chaleur, alimentation en photovoltaïque, conception bioclimatique des bâtis, gestion intelligente des déchets). Même attention pour le détail dans la conception des espaces publics, typographiés en zone de rencontre avec circulation apaisée, espace entre-deux piéton/usage informel, parcs thématiques en trois dimensions.

Il est aussi prévu de marquer en 3D trois espaces thématiques de centralité, identifiables par le matériau utilisé sur le sol et les façades (scène/quai, place du marché, place d'Armes). La proposition d'origine a dû toutefois être révisée pour raison d'inondabilité du site.

** Un éco-îlot spécifique : Darwin*

Première concrétisation du projet, l'îlot Darwin couvre 10 000 m² sur l'ancien site militaire de la caserne Niel, à l'extrémité sud de la ZAC. Le projet naît de l'occupation illégale du site par des militants actifs du développement durable. Dans la perspective de Capitale européenne de la culture (2009), la collectivité publique avalise son aspect innovant et sa contribution à l'enjeu économique de la ZAC et, au-delà, pour la métropole (activités liées à la communication et au digital). La dimension développement durable va de soi et, avec elle, celle d'un recyclage du lieu et de sa mémoire. Porté par le groupe Évolution (par extension d'Inoxia, société spécialisée dans la communication), ce projet de « tiers-lieu » prend forme à travers la réaffectation du bâti des anciennes casernes en bureaux d'entreprise ou associatifs (étages), espace de restauration et de commerce solidaires (rez-de-chaussée).

L'intervention architecturale, assurée par Virginie Gravière et Olivier Marin, a notamment consisté à la restructuration des grands plateaux existant en privilégiant les espaces mutualisés (salles de réunion, sanitaires). La compacité du bâti a été mise à profit pour tenir les objectifs environnementaux, suivant une lecture très organique (clairs de jour, isolation des couvertures avec matériaux écologiques...) couplée à des dispositifs techniques écocertifiés. Particulièrement évocatrice de l'esprit des lieux, une sorte de sculpture métallique positionnée sur le haut de la cour intérieure

Référence	Archives municipales, Bordeaux (33)
Date de livraison	2015
Nature de l'ouvrage	Équipement public à vocation culturelle
Maîtrise d'ouvrage urbaine	Ville de Bordeaux
Maîtrise d'œuvre urbaine	Robbrecht en Daem/Hobo Architectures (architectes); Coyne et Bellier (BE structure), Louis Choulet (Bet fluide et HQE), bureau Michel Forgue (économiste), idB (Bet acoustique), J2C ingénierie (Bet VRD)
Surface	8 860 m²
Montant des travaux	14,5 M€

informe des consommations énergétiques à l'instant T. L'exemplarité de son projet a conduit l'aménageur de la ZAC à confier au groupe Évolution une intervention sur des bâtiments proches.

** Un équipement structurant : les Archives municipales*

Le nouveau bâtiment des Archives municipales, à une autre extrémité de la ZAC, prend assise sur l'emprise ferroviaire et, spécifiquement, sur l'ancienne halle des magasins généraux (XIX^e siècle). Légitimé par la nécessité d'accroître la fonctionnalité de l'établissement, la capacité et la sécurité de ses collections, le transfert depuis le cœur de Ville (Hôtel de Ragueneau) traduit l'objectif de mixité fonctionnelle, de générer de l'attractivité par de l'équipement emblématique, de valoriser la mémoire (de l'entrepôt de marchandises au stockage d'archives).

[suite page 16]

Archives municipales : un aménagement judicieux, sobre, élégant.



[suite de la page 15]

Maître d'ouvrage de l'opération, la Ville en a confié la réalisation, à l'issue d'un concours international, à l'agence belge Robbrecht et Daem.

Son parti pris consiste en une judicieuse réappropriation du patrimoine existant. L'aménagement de l'édifice (allure générale, murs, reprise des charpentes en bois, persiennes coulissantes, organisation en niveaux d'entreposage), celui de son parvis (rails de chemins de fer conservés, ossature métallique d'un auvent protégeant un espace de loisir...), témoignent d'une sensibilité forte à l'histoire du site. Réponse à la problématique de la capacité, la halle est judicieusement rehaussée et se pare d'une élégante coiffe métallique, tandis qu'un deuxième bâtiment de facture contemporaine simple et sobre, de moindre hauteur (2 niveaux), se connecte à son extrémité. C'est là qu'est positionné le hall d'accueil, ainsi que diverses salles d'animation (exposition, ateliers), d'administration, un logement de fonction.

L'aménagement de la salle de lecture, en rez-de-chaussée de la Halle, est plus particulièrement remarquable. L'espace la traverse sur toute sa longueur et offre une visibilité sur les magasins situés au-dessus grâce à un principe de failles intérieures. L'agencement est d'une élégante sobriété : l'austérité du béton est tempérée par les entrées de lumière (grâce à des ouvertures en fibre de verre polyester, à la fois protectrices et diffusant une lumière douce), le mobilier, les colorations qu'apportent le revêtement de sol et un bardage intérieur fait de lattes peintes sur la tranche. La composition (niveaux supérieurs, magasins) et les dispositifs techniques traitent efficacement la question de la protection des archives. Le projet répond enfin aux enjeux de performance environnementale : isolation (par l'intérieur), géothermie (une série de sondes implantées sur le parvis), GDT pour la ventilation et l'éclairage.

- *Bègles-Bordeaux : le quartier Terres Neuves*

L'opération de Terres Neuves, sur le territoire de Bègles (sud de l'agglomération) consiste à revaloriser un périmètre de ZUS occupé pour partie par une résidence sociale et pour une autre par d'anciennes installations militaires et industrielles désaffectées. L'arrivée du tramway, au début des années 2000, en a été l'un des leviers – amélioration



La place nord de Terres Neuves : faire émerger la place à l'intérieur des différents îlots, comme un espace de flux

de l'accessibilité. Les autres grands objectifs de ce projet d'aménagement d'ensemble sont la mixité fonctionnelle et sociale, avec accompagnement des populations en difficulté, la réduction de l'empreinte environnementale de l'urbanisation, la conservation des traces du passé, notwithstanding la destruction de certains bâtis.

La procédure d'aménagement est spécifique. Celui-ci est assuré par Vilogia, société née de l'ancien bailleur social de la Ville [Saemcib], habilitée par convention à être à la fois bailleur et aménageur. Sur le haut du site, l'ancienne emprise militaire laisse progressivement la place à un parc de l'économie créative (entreprises de TIC, audiovisuel,

Référence	Quartier Terres Neuves, Bègles (33)
Date de livraison	En cours
Nature de l'ouvrage	Aménagement urbain de la place Nord, construction d'îlots résidentiels
Maîtrise d'ouvrage	Vilogia/Saemcib
Maîtrise d'œuvre	Tania Concko
Surface	15 ha
Montant des travaux	NC

cinéma). Divers équipements publics prennent assise, tandis que les opérations de reconstruction de l'habitat sont engagées. Une nouvelle grande place publique [agence Flint, Bordeaux] destinée à l'accueil de manifestations artistiques et culturelles, voit le jour au contact du principal boulevard et de l'infrastructure tramway, mais aussi de la rambla qui dessert le haut du périmètre.

Parallèlement, la néerlandaise Tania Concko est missionnée, à l'issue d'un concours international, pour structurer une place en entrée nord du quartier. Elle prend le parti de faire émerger la place à l'intérieur des différents îlots, comme un espace de flux, aux multiples accès. Les îlots, dont certains ont été conçus par l'urbaniste, intègrent de l'habitat de typologie diverse (collectif, intermédiaire, individuel) ainsi que des espaces commerciaux. L'écriture (confiée à des architectes et maîtres d'ouvrage multiples) en est libre dans la limite du respect d'une charte environnementale.

UN ÉQUIPEMENT EMBLÉMATIQUE : LE NOUVEAU STADE

Quoiqu'imposé par le calendrier des manifestations sportives (Euro 2016) et par les capacités limitées du stade Jacques-Chaban-Delmas, le projet de nouveau stade traduit la dimension internationale du projet urbain. Le site d'implantation est choisi pour la présence à proximité d'autres installations sportives, l'accessibilité (routière, desserte tramway) et, aussi, la compatibilité avec le PLU.

La procédure choisie pour cette opération est celle du PPP (conception, construction, financement partiel et exploitation) à durée de trente ans. Une partie du financement est prise en charge par l'État, la Région, la Ville, ainsi que par le Club et M6. En 2011, le groupement Vinci-Fayat est retenu. Il choisit une signature internationale, Herzog et de Meuron (Suisse), associés au paysagiste Michel Desvignes (Paris) pour la conception architecturale.

L'édifice s'offre au regard comme une sorte de temple ancien, monumental sans être ostentatoire. Son rideau de colonnes élancées le réancre dans le paysage local de la pinède landaise et constitue l'un des points clés du projet (l'apparence). Ces colonnes n'ont toutefois pas de fonction structurelle. Les deux autres traits saillants du parti architecturale sont le « bol » (enceinte couverte) et la coursive

Référence	Stade, Bordeaux (33)
Date de livraison	2015
Nature de l'ouvrage	Équipement sportif construit en PPP
Maîtrise d'ouvrage	Vinci-Fayat
Maîtrise d'œuvre	Herzog et de Meuron/Groupe 6 (architectes); Michel Desvignes (paysagiste); Egis Bâtiments Sud-Ouest (ingénierie électrique, mécanique, plomberie, physique bâtiment); cabinet Jaillet-Rouby, Structures Ile-de-France (Bet structure), Ingerop (Bet génie civil), Vinci Facilities (maintenance), Mazet & Associés (économie de la construction), IdB Acoustique (acoustique), agence ON (éclairage), Franck Tallon (signalétique), SSI Coor (protection incendie), ATE (expertise terrain football)
Surface	18,6 ha
Montant des travaux	184,5 M€



Le nouveau stade (Herzog et de Meuron, 2015) :
une certaine idée du « temple »... du sport.

(sur laquelle sont positionnés les divers services offerts au spectateur et qui offre aussi une vue sur l'intérieur). |



Un projet « moderne », associant rigueur et élégance. De gauche à droite : l'accès principal, les bâtis organisés en peigne, détail de la médiathèque.

Visite du 21 mai 2015

LE PÔLE CULTUREL, CUGNAUX (31)

Le nouveau pôle culturel de Cugnaux a été livré en 2015. La maîtrise d'œuvre en a été assurée par l'agence Munvez-Morel. La commune de Cugnaux est maître d'ouvrage de l'opération, conduite non sans difficulté, et amputée in fine d'un bâtiment et de certaines fonctionnalités dans ceux qui ont été construits.

LA « PIERRE BLANCHE » D'UN ÉQUIPEMENT DE CENTRALITÉ

À l'origine, la collectivité souhaitait faire de l'espace le levier d'une nouvelle dynamique culturelle (variété de l'offre, croisement des publics) en même temps que d'une nouvelle cohérence urbaine au cœur même de la cité. Reprenant notamment l'emprise l'ancien espace Léo-Lagrange, l'équipement a vocation à renforcer la centralité urbaine, en réarticulant le tissu urbain ancien et des quartiers pavillonnaires des années 1980. Il doit par ailleurs servir de réceptacle à des services culturels

jusqu'à éparpillés et à de nouvelles activités : médiathèque et cyberbase, centre d'arts visuels, écoles d'art, salle de spectacle.

La maîtrise d'œuvre a traduit cette demande en marquant « d'une pierre blanche » l'émergence d'un équipement public majeur, sous la forme d'un grand cube de pierre opaque à l'extérieur et translucide à l'intérieur prolongé par un grand parvis. Le choix d'une structure à étages était dicté par la maîtrise de l'étalement urbain. Le cube était censé se découper en trois unités disposées en peigne et abritant respectivement la médiathèque, le centre des arts visuels et des écoles d'arts, ainsi qu'une salle de spectacle (finalement non construite).

UNE FORTE PRÉSENCE, SANS OSTENTATION

La composition a une forte présence tout en évitant la surcharge ou l'ostentation. Si elle constitue, de leur avis même, « un travail singulier dans la production de l'agence » [Jacques Munvez], les architectes affirment leur credo en une écriture moderne, privilégiant la simplicité formelle, la rigueur, la sobriété rehaussée toutefois ici d'un dialogue élégant entre le béton brut systématisé sur la peau

Référence	Pôle culturel, Cugnaux (31)
Date de livraison	2015
Nature de l'ouvrage	Équipement public culturel (médiathèque, centre d'arts visuels, écoles d'art, salle de spectacle)
Maîtrise d'ouvrage	Ville de Cugnaux
Maîtrise d'œuvre	Munvez-Morel (architecte); Terrell, Structure BCET (Bet structures), SACET (Bet fluides), Ligne Environnement (Bet environnement et HQE), Gamba Acoustique architecturale et urbaine (Bet acoustique); Atemps architecture (scénographie); Alayrac (économiste); Qualiconsult (Bet contrôle)
Surface (SHON)	4 000 m ² (tranche 1)
Montant des travaux	9 M€ (HT)

intérieure (sauf exception... non voulue par l'architecte) et une peau extérieure en pierre veinée translucide qui se vivifie par la lumière. Le travail sur les finitions a été particulièrement soigné par l'entreprise GBMP.

DANS LE STRICT RESPECT DE L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Si toute opération est le produit d'un contexte, il était ici, très spécifique. Le projet, d'où son non-achèvement partiel, a fait l'objet d'une vive polémique au sein même de la maîtrise d'ouvrage. Commencé sous une mandature municipale, il s'est poursuivi sous une autre. Et la nécessité, pour la maîtrise d'œuvre, de composer avec deux maîtres d'ouvrage, s'est complexifiée du fait que le nouveau donneur d'ordre avait franchement affiché son opposition à l'opération, pour des raisons en particulier financières.

Pour faire en sorte que « *l'enveloppe budgétaire fixée par le programme du concours ait été très scrupuleusement respectée* » [Jacques Munvez], la réponse architecturale s'appuie précisément sur un principe de « mutualisation » des équipements autour d'espaces communs largement dimensionnés (parvis, hall d'entrée, salle exposition) à la fois vertueux sur les charges du service culturel communal et sur le plan de l'objectif culturel et social – favoriser la rencontre, l'échange. Qui plus est, la conception a été pensée pour assurer une notable performance énergétique (exposition solaire, inertie et performance de l'enveloppe, choix techniques mutualisés optimisés...). |

Visite du 25 juin 2015

QUAI DES SAVOIRS, TOULOUSE (31)

Le Quai des savoirs a accueilli ses utilisateurs à partir de la rentrée 2015. L'agence parisienne SCAU – à laquelle était associée l'équipe toulousaine d'Azema Architectes – retenue sur concours, a assuré la maîtrise d'œuvre de cette opération de reconstruction-rénovation. La Ville, propriétaire des locaux, en a assuré la maîtrise d'ouvrage. Le nouvel ensemble occupe les bâtiments situés aux 39 et 41 des allées Jules-Guesde. La Ville, la Métropole, l'État, la Région et l'Europe ont contribué à son financement.

UNE INTERFACE ENTRE L'UNIVERSITÉ ET LA VILLE

Il s'agit d'un projet majeur du pôle universitaire toulousain, déclinaison du plan Campus de 2008, dont l'objectif est de réancrer l'université dans la Ville mais aussi d'optimiser son assise territoriale, de mutualiser les fonctions. La vocation universitaire du site est déjà ancienne: la Faculté des sciences, construite par l'architecte de la ville, y avait été implantée en 1891, avant de migrer dans les années 1970 sur le campus de Rangueil. Antérieurement au Plan Campus, le PRES y avait été installé.

L'opération clarifie le statut des deux bâtiments: le Quai des savoirs s'installe au n° 39, restitué par l'État à la Ville en 2001; le n° 41, hébergeant le siège de l'Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées, revient dans le giron de l'État. Il hébergera les instances, les directions de l'UFTMP, mais aussi en rez-de-chaussée, un guichet unique de la vie étudiante, une antenne du CROUS, de la CAF, de la Préfecture. Le Quai est aménagé pour des expositions, conférences, ateliers de pratique spécifiquement dédiés à la science et à la technique. Mais tout l'enjeu du projet, consistait, pour la maîtrise d'œuvre, à concevoir une vitrine de la culture et technique de la métropole toulousaine, articulant les dimensions emblématique, institutionnelle, culturelle, communicationnelle.

[suite page 20]

[suite de la page 19]



En haut: une rue intérieure structure le nouveau site, assurant la jonction entre allées Jules-Guesde et Jardin des plantes; en bas: hall d'accueil du siège de l'UFTMP.

À la fois contrainte et atout, il s'agissait de tirer parti de la nouvelle morphologie des Allées créée par la ligne de tramway. L'opportunité de les repositionner en retrait de la voie de circulation redonne aux bâtiments une visibilité patrimoniale.

L'UNITÉ DE REPRÉSENTATION

L'actualisation de l'héritage est l'un des axes forts de l'intervention architecturale, conduite en permanence en lien avec l'architecte des Bâtiments de France. Sans être eux-mêmes inscrits à l'inventaire des Monuments historiques, les bâtiments jouxtent des édifices inscrits (Théâtre du Sorano). L'allure extérieure des édifices et ses ornements, la monumentalité de leur front, ainsi que certains éléments caractéristiques en intérieur (escaliers monumentaux, verrière au-dessus de la grande salle d'exposition) ont été réexploités. La nouvelle unité du site loin d'un effet de décor quelque peu figé et enclos, s'inscrit dans une perspective élargie, plus dynamique, adaptée à de nouvelles fonctionnalités. Une rue intérieure, balisée au niveau des Allées par un grand totem avec affichage numérique, ouvre une relation avec le Jardin des plantes et dessine un axe de promenade. C'est sur cet axe que se positionnent les halls d'accès de chaque entité.

L'appartenance à un même ensemble est matérialisée par l'homogénéité du traitement du sol intérieur et extérieur, en même temps que par la transparence entre les bâtis générée par les vitrages. Cette volonté de transparence, voulue pour inciter à la visite, a également été la ligne directrice du réaménagement des espaces intérieurs, en particulier au niveau du Quai. C'est ici que la reconstruction a été plus particulièrement soutenue, via la création d'une grande salle d'exposition (point nodal, d'une monumentalité classique affirmée) réintégrant deux cours intérieures ainsi que les façades qui les bordaient. |

Référence	Siège de l'UFTMP ⁽¹⁾ , Quai des savoirs ⁽²⁾ , Toulouse (31)
Date de livraison	2015
Nature de l'ouvrage	Équipement public à vocation culturelle ⁽¹⁾ : salles d'exposition, de conférences, d'atelier, café; équipement public à vocation administrative ⁽²⁾ : espaces d'accueil, bureaux, salles de réunion
Maîtrise d'ouvrage	Ville de Toulouse
Maîtrise d'œuvre	SCAU (architecte mandataire)/Azema architectes (associés) ; Grontmij, Tribu, Tisseyre, Terrel (Bet)
Surface	3 000 m ² ⁽¹⁾ ; 2 000 m ² ⁽²⁾
Montant de l'opération	28 M€ (TTC), dont 21 de travaux

Visite du 23 juillet 2015

ESPACE PETITE ENFANCE D'AMOUROUX, TOULOUSE (31)

L'espace petite enfance du quartier Amouroux offre, depuis l'automne 2015, une nouvelle configuration. Un chantier de reconstruction de l'équipement, au demeurant fort disgracieux (préfabriqués), en vue de l'adapter à l'évolution démographique du quartier, aux nouveaux usages de ce type de service, avait été engagé par la ville de Toulouse en 2012. La maîtrise d'œuvre a été confiée à deux jeunes équipes d'architectes toulousaines – Oeco Architecte, V2S Architectes – retenues sur concours. Outre la réalisation d'une crèche familiale et d'un multi-accueil, leur travail a également porté sur des locaux techniques appartenant à Toulouse Métropole et Tisseo.

À LA DOUCE MESURE DE L'ENFANT

L'identité forte du projet réside en sa sensibilité à la poésie douce de l'enfance. Elle s'expose via l'enveloppe métallique à effet de nuage, la gamme de couleurs, la signalétique. Le parti d'être à la mesure du tout petit est également traduit dans les proportions du bâti (2 niveaux), sa mise en retrait par rapport aux voies très circulantes – écran du parvis d'un côté, positionnement des espaces servants au contact de la rue de l'autre – une organisation qui privilégie la fluidité plutôt que la clôture entre les espaces. Une rue intérieure qui prolonge le parvis et débouche sur un atrium très aéré mais de dimension mesurée dessert, de part en part, les espaces servants et les espaces de vie et d'activité orientés vers la cour intérieure

Référence	Espace petite enfance d'Amouroux, Toulouse (31)
Date de livraison	2015
Nature de l'ouvrage	Équipement à caractère socio-éducatif (baby accueil, crèche familiale); locaux techniques Toulouse Métropole, Tisseo
Maîtrise d'ouvrage	Ville de Toulouse
Maîtrise d'œuvre	OECO architectes (mandataire), V2S architectes (associés); Ingerop, Sigma acoustique (Bet), Éric Alquié (économiste)
Surface	1 800 m ² (dont 900 d'espaces paysagers)
Montant des travaux	1,70 M€



Des espaces ouverts sur la cour, protégés du soleil.

qu'agrémentent des éléments végétalisés et, au niveau R+1, une aire de jeu destinée aux plus jeunes enfants. L'attention à la sécurité, au confort de vie, se lit encore dans le traitement acoustique ou dans des détails comme le mobilier encastré, conçu *ad hoc*, ou l'aménagement des espaces de linge, à la fois protégés et ouverts.

La lumière naturelle, nonobstant la nécessité d'apposer des protections (casquettes à fonction aussi d'auvent de préau, stores), contribue à cette atmosphère chaleureuse. Elle est en même temps l'un des leviers – avec la compacité, l'orientation, les dispositifs techniques d'isolation par l'extérieur, de plancher chauffant avec géo-cooling – d'un haut niveau de performance environnementale. Le bâtiment est passif, mais la température intérieure moyenne oscille entre 19 et 23 degrés.

UN « ÉQUIPEMENT PUBLIC » DU QUARTIER

Sans être intimidant, le nouvel ensemble est clairement identifiable comme un équipement public du quartier. Le positionnement et la morphologie du bâti, le choix d'écriture, ont été dictés par l'histoire du site, plutôt caractéristique d'une urbanisation récente. Le parvis en est une nouvelle place publique. Au niveau de la parcelle elle-même, une relation plus équilibrée (circulation, délimitation) s'instaure avec l'école maternelle Michoun attenante. |

Visite du 30 septembre 2015

RÉSIDENCE « LES JARDINS DE LA FRATERNITÉ », TOULOUSE (31)

Référence	Les Jardins de la Fraternité, Toulouse (31)
Date de livraison	2014
Nature de l'ouvrage	Opération mixte logement (138 unités en collectif) et local d'activité
Maîtrise d'ouvrage	Habitat Toulouse
Maîtrise d'œuvre	GGR Architectes; Soab (Bet structure), Satec ingénierie (Bet fluides), Lignes Environnement (Bet environnement), Juliette Favaron (Vrd, paysage), Éric Alquié (économiste)
Surface	10 180 m ²
Montant de l'opération	10,8 M€



La résidence structure une rue, en même temps qu'elle évite l'affrontement avec l'environnement proche.

L'ensemble d'habitat « Les Jardins de la Fraternité », d'une capacité de 140 unités, a été livré en 2014. L'opération s'est réalisée sous maîtrise d'ouvrage Habitat Toulouse, qui en a confié la conception, sur concours, à l'agence Gouvy-Grima-Rames. À l'amont, la maîtrise d'ouvrage et la ville de Toulouse (propriétaire du foncier) ont convenu d'en faire une opération marquant une évolution du quartier vers plus de densité et de mixité fonctionnelle. Quoique d'urbanisation récente, l'extrémité Nord du quartier présente un caractère peu structuré: tissu lâche à dominante pavillonnaire, environné d'une zone de nature et loisirs, avec peu d'accroche aux voies structurantes (Louis-Plana).

UNE COMPOSITION INSPIRÉE PAR L'UNIVERS PORTUAIRE

Conjuguant unités locatives et accession à la propriété, le programme a finalement été exclusivement conçu en collectif (du T2 au T4) qui se distribue sur d'une part, un grand « paquebot » et, de l'autre, sur quatre bâtis de taille modérée disposés en peigne. La composition d'ensemble est inspirée de l'univers portuaire et traduit l'intention d'éviter l'affrontement avec l'environnement proche.

Le paquebot est positionné en parallèle de la promenade verte et de la coulée de l'Hers: sa massivité, sa frontalité, sont atténuées par la composition en socle attique, tandis que l'espace de verdure se prolonge en intérieur d'îlot. Des passerelles métalliques assurent la liaison aux cours intérieures et aux quatre unités, dont la disposition, la proportion, limitent également l'effet de front. Elles structurent en outre la toute nouvelle rue Sophie-Germain (demande de Toulouse Métropole). L'unité d'ensemble du complexe est matérialisée par une vêtue de béton blanc non agressive pour l'alentour. Si l'ensemble, par ses formes simples, ses matériaux très soignés, dénote un vocabulaire contemporain, la maîtrise d'œuvre n'en a pas moins actualisé la référence locale: le modèle toulousain de la cour intérieure (cour, bâti jardin), s'applique à chaque unité construite.

LABEL DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Le traitement de la question du stationnement est spécifique: les garages sont positionnés en rez-de-chaussée des immeubles, avec une attention particulière à les insérer (fonctionnellement et esthétiquement), grâce à leurs portes en

alucobond. La contemporanéité du programme est également manifeste à travers la performance environnementale. L'orientation des bâtis (façade inerte au Nord, ouverte avec balcon au Sud, logements traversants), la double isolation, les dispositifs de chauffage et surtout d'ECS (chaufferies collectives, capteurs, rupteurs thermiques), permettent d'être à un niveau supérieur au BBC Effinergie. |

Visite du 30 septembre 2015

RÉSIDENCE CANAVERA ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS, TOULOUSE (31)

Réalisée sous maîtrise d'ouvrage ICF Atlantique et sous maîtrise d'œuvre Seuil Architecture, retenue à l'issue d'un concours et à laquelle s'est associé Bruno Marcato, l'opération résidence Canavera a fait l'objet de plusieurs tranches, avec première livraison en 2013 et achèvement en 2015.

Le programme, dont le maître d'ouvrage souhaitait faire une opération emblématique, était relativement complexe. Il ne s'agissait pas seulement de construire du logement, sous forme d'unités collectives et individuelles, mais aussi de reconstruire un équipement collectif associatif, d'aménager des espaces communs et de réancrer le site à l'axe structurant de l'avenue Louis-Plana. La proposition de la maîtrise d'œuvre, via une voie traversante, permet aussi de créer une liaison avec l'avenue de l'Hers. L'îlot est désencombré grâce à un stationnement souterrain couvrant l'ensemble de la parcelle, favorisant les circulations piétonnes.

UNE DENSITÉ RÉELLE MAIS ATTÉNUÉE

Les unités d'habitat sont constituées de maisons en bande (T5), en extrémité de parcelle, de logements intermédiaires et d'ensembles collectifs de hauteur et de capacité mesurée (3 logements maximum sur 3 niveaux). Conjuguée au travail spécifique réalisé sur le paysager, cette option atténue l'effet de densité de l'opération. Celle-ci était aussi placée sous le signe de la performance environnementale. L'orientation des unités d'habitat (nord-sud), gestion des

Référence	Résidence Canavera, Toulouse (31)
Date de livraison	2013 (tranche 1), 2015 (tranches 2 et 3)
Nature de l'ouvrage	Opération mixte logement (103 unités en collectif) et local collectif associatif
Maîtrise d'ouvrage	ICF Atlantique SA HLM
Maîtrise d'œuvre	Seuil Architecture (mandataire)/ Bruno Marcato; Terrell (Bet structure), Technisphère (Bet fluides), Idtec (Bet VRD, paysage), Et.co (économiste)
Surface	10 510 m ² (dont 8 310 logements, 2 200 local associatif)
Montant de l'opération	16 M€



La densité est réelle, mais la composition l'atténue.

apports solaires, toitures végétalisées, ainsi qu'un système innovant de récupération des calories pour préchauffer l'ECS, permettent l'atteinte des certifications « BBC » et « Habitat et Environnement ».

UNE SOLUTION SPECTACULAIRE POUR L'ÉQUIPEMENT COLLECTIF

Le choix de la maîtrise d'œuvre a également été motivé par la solution apportée à l'équipement collectif. La maison des associations est désormais coiffée par un fronton de pelote basque « type place libre », desservi par une élégante passerelle bois-métal, qui devient un emblème du site. L'espace public situé entre la Maison, l'îlot d'habitat, des équipements existants de l'Association des cheminots de Toulouse ainsi, en limite de parcelle, que des stades et une aire végétalisée, a été réordonné. |

Visite du 14 octobre 2015

COLLÈGE MENDÈS-FRANCE, LABARTHE-SUR-LÈZE (31)

Le collège de Labarthe-sur-Lèze a été livré en 2012. Il s'agit d'un établissement de type « 600 - 700 », correspondant à la capacité d'accueil des élèves. Sa construction s'est réalisée sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général de Haute-Garonne, désireux de marquer des établissements de nouvelle génération, avec en particulier de fortes attentes sur le plan de la qualité environnementale. L'agence LCR Architectes, retenue sur concours, en a assuré la maîtrise d'œuvre.

DU VIDE URBAIN À L'ÉQUIPEMENT PUBLIC... ET AU-DELÀ

L'établissement prend place sur un site a priori sans qualité urbaine, à l'extrémité du territoire communal, à proximité d'un rond-point jalonnant la départementale D4 et en vis-à-vis d'une petite zone de commerces et d'entreprises. Le parti de la maîtrise d'œuvre a été de redonner un sens à ce vide en positionnant l'établissement (collèges, terrains de sport, logements) autour de deux axes.

Celui du rond-point, à partir duquel s'ordonnent avec rigueur des franges conduisant du minéral au végétal (voirie, parvis, auvent, hall d'entrée, préau, cour, gradins, terrains de sport, prairie, vallon, paysage agricole). À la perpendiculaire et parallèle à la RD4, plusieurs bâtiments se déploient en alternance autour d'un second axe constitué par une rue intérieure, desservant du sud au nord les différentes fonctions (de la logistique à l'enseignement). Le caractère public du lieu est clairement affirmé, mais les transitions visuelles sur le paysage au-delà sont ménagées. La sécurisation des accès est gérée sans effet de clôture trop marqué. Les hauteurs de bâti sont mesurées (R+1) et l'enceinte est ponctuée de respirations où le végétal a la part belle.



UNE GESTION RIGOUREUSE DES BESOINS FONCTIONNELS

Accessible depuis le hall d'entrée, un grand préau ouvrant sur les espaces annexes et la campagne et desservant notamment l'espace de restauration caractérise la conception. Inflexion au programme initial, ce redimensionnement résout le toujours délicat problème du positionnement des casiers d'élèves. Son auvent, leur permet, en outre de s'abriter. L'espace de restauration, tout comme le CDI, a été proportionné pour l'extension au maximum de capacité. La générosité des espaces, intérieurs comme extérieurs, s'inscrit dans cette perspective. Parallèlement, la composition répond efficacement aux enjeux fonctionnels prioritaires de sécurité, surveillance, lisibilité des espaces pédagogiques.

La conjugaison de divers dispositifs (isolation par l'extérieur, variateurs d'intensité pour l'éclairage, panneaux solaires pour les logements, GTA, et dans une moindre mesure toitures végétalisées) permet en outre l'atteinte d'une performance environnementale niveau BBC 2012.

QUAND L'ARCHITECTURE INSPIRE UN PROJET PÉDAGOGIQUE

Cette recherche de la qualité environnementale explique en partie le choix d'une enveloppe de cuivre (pérennité du matériau, coût énergétique de production moindre)



À gauche, le préau redimensionné; à droite: la vêtiture de cuivre sur l'extérieur.

Référence	Collège Mendès-France, Labarthe-sur-Lèze (31)
Date de livraison	2012
Nature de l'ouvrage	Établissement public scolaire (collège 600-700), parkings, logements de fonction; label BBC 2012
Maîtrise d'ouvrage	Conseil départemental de Haute-Garonne
Maîtrise d'œuvre	LCR Architectes; Betem (BetTCE), BEHI (Bet thermique), EFC (espace restauration)
Surface (SHON)	7 463 m ²
Montant de l'opération	10,96 M€

pour l'extérieur ainsi que pour les murs de la grande rue intérieure. Mais les architectes souhaitaient aussi caractériser esthétiquement le lieu et surligner le lien à la terre qui oriente la composition d'ensemble. Si elle n'a pas été sans susciter des interrogations de la part de la maîtrise d'ouvrage (quel impact visuel dans le temps?), cette option esthétique et, de manière plus générale la composition architecturale, sont pleinement appropriés par les utilisateurs, au point d'avoir donné naissance à un projet pédagogique au contenu artistique. Pour le responsable de l'établissement [Dominique Étienne], il ne fait aucun doute que ce parti du beau contribue à la qualité de vie dans l'établissement, à la fierté de ceux qui l'occupent.

Une reconnaissance d'autant plus appréciable, sans doute, que l'opération se réalise à budget un peu moins élevé que prévu à l'appel d'offres. |

Visite du 5 novembre 2015

MAIRIE ET PLACE DE VILLAGE, MIRABEL (82)

C'est en octobre 2015 qu'était inaugurée la nouvelle mairie de la commune tarn-et-garonnaise de Mirabel. Pour sa conception, la Mairie et la Société d'économie mixte d'aménagement du Tarn-et-Garonne ont fait appel à l'architecte toulousain Xavier Leplaë. Celui-ci était notamment assisté, dans le cadre d'un traitement paysager spécifique, de l'équipe Bassinet-Turquin Paysage (Paris).

UN LEVIER DE RENOUVEAU URBAIN

L'opération ne consistait pas seulement à édifier un nouveau bâtiment, pour des raisons de vétusté et de non-conformité de l'existant (situé à quelques mètres de là) aux normes handicap, mais à générer un renouveau urbain au cœur même de la petite bourgade. Prenant assise sur un espace au statut incertain – du fait de la présence d'un monument aux Morts, conservé, mais aussi d'un parking sans aménité – le projet fait naître un véritable espace public, articulant une place avec un vrai parking, la mairie elle-même, une véritable rue (du 19-mars-1962) située à l'arrière de l'édifice.

LA TRADITION REHAUSSÉE PAR UNE ÉCRITURE TRÈS CONTEMPORAINE

La topographie du site est joliment exploitée: la pente originelle est graduée par un emmarchement, à la fois escalier et succession de bancs en pierre de couleur douce, qui progresse vers un parterre paysager composé autour d'un grand cèdre et agrémenté de jeux pour enfants, qui a par ailleurs fonction de belvédère sur le paysage alentour. Également positionné sur le haut de la place, le monument aux morts redevient signifiant. La référence aux Bastides du Sud-Ouest, l'exposition d'éléments emblématiques, la couleur (qui renvoie à l'architecture en brique) et le gabarit du bâti (qui préserve la vue sur l'existant), les matériaux (filère courte pour le béton, pierre du Lot) dénotent l'identité locale.

[suite page 26]

[suite de la page 25]



En haut : les ouvertures ménagent habilement le rapport à l'extérieur, l'exigence d'ouverture et celle de protection; en bas : le bâtiment structure la rue du 19-mars-1962.

Pour autant on est loin d'une répétition ou d'une imitation de la tradition. La maîtrise d'œuvre, avec le soutien fort et constant de la maîtrise d'ouvrage mais aussi de l'ABF, a pris au contraire le parti d'une écriture très contemporaine, du « contraste avec l'existant ». La mairie s'inscrit dans un monolithe d'un seul niveau, à toiture-terrasse, traversé par son hall central, percé d'ouvertures dont la disposition correspond à un travail fin sur les angles de vue : témoin la salle du conseil municipal, dédiée aussi à l'accueil d'activités associative, avec sa fenêtre niche pour le buste de Marianne, mais aussi sa mise à l'écart du regard du tout public. Le hall central délimite simplement les fonctionnalités du lieu : à droite depuis l'entrée principale, la salle du conseil ; à gauche, les services administratifs (accueil, salles). Plutôt que de succession de salles, on peut parler ici d'une sorte de bibliothèque avec ses rayonnages, son mobilier sobre et pratique, sa circulation aérée.

Modestie... chaleur... familiarité... lisibilité... La gestion de la monumentalité, nécessaire lorsqu'il s'agit d'une mairie, n'est pas pour autant éludée. Les calligraphies apposées sur les façades principales ne sont pas forcément les signes les plus parlants d'une volonté de capter le regard. Si elle n'est pas sans résonance locale, la très élégante veste rouge inspirée des œuvres de l'artiste Anish Kapoor a un effet d'autant plus saisissant qu'elle est constamment émaillée d'irisations de lumière et d'images, de jour comme de nuit.

UNE PROPOSITION CONFORME AU BUDGET

Ici comme ailleurs, l'apparence d'une dépense excessive a quelque peu suscité la polémique préélectorale. La proposition architecturale n'en a pas moins été conforme au budget prévu et, qui plus est, vertueuse sur le plan de la préservation de l'environnement. La participation active des architectes, aux côtés des élus, à la sensibilisation de la population (réunions, accueil pédagogique des classes), a contribué à une adoption amplement vérifiée lors de l'inauguration. |

Référence	Mairie et place publique, Mirabel (82)
Date de livraison	2015
Nature de l'ouvrage	Équipement public à vocation institutionnelle et espace public urbain
Maîtrise d'ouvrage	SEMATEG
Maîtrise d'œuvre	Xavier Leplaë (architecte); Bassinet-Turquin Paysage (paysagiste); Grontmij BEFS (Bet); Sébastien Lalanne (économiste)
Surface	2900 m ² (dont 300 mairie, 2600 place publique)
Montant des travaux	1,1 M€ (HT)



L'EHPAD, une composition inspirée par la place Nationale de Montauban.

Visite du 5 novembre 2015

EHPAD « LES FLORALIES » ET RÉSIDENCE « LES JARDINS D'AUGUSTINE », MONTAUBAN (82)

L'établissement d'accueil de personnes âgées dépendantes « Les florales », d'une capacité d'accueil de 100 lits, a été livré en 2011. Pour cette opération, la maîtrise d'ouvrage privée [Sci Les Nouvelles Florales] a choisi une agence de jeunes architectes [Atemps Architecture], dans la suite d'une relation de confiance nouée à partir de projets antérieurs. Le projet s'est étendu à une résidence complémentaire d'hébergement, « Les jardins d'Augustine », composée de 6 petites maisons en bande. Ses locataires bénéficient des services de l'EHPAD tout en continuant à disposer d'une autonomie. Ce programme a été livré en 2015.

PLUTÔT UN CADRE DE VIE QU'UN ÉTABLISSEMENT SPÉCIFIQUE

Principe directeur de la conception : créer, nonobstant les contraintes très spécifiques de l'hébergement médicalisé de personnes âgées incluant qui plus est deux unités Alzheimer (sécurité, soin, autonomie personnelle des résidents...), un véritable cadre de vie. L'EHPAD s'organise en U autour d'une « place de ville » agrémentée de plantations, d'un jeu d'eau, aménageable pour le loisir. Les espaces collectifs de rez-de-chaussée (accueil, espace de restauration sur son aile gauche), s'ouvrent très largement sur cet espace de vie

extérieure. Les résidents sont protégés des aléas climatiques – soleil en particulier – grâce aux arcades percées sur ses deux ailes, lesquelles contribuent également à adoucir la configuration du bâti.

L'organisation intérieure ménage avec sensibilité la transition entre lieux de premier abord favorisant la rencontre entre résidents, personnels, visiteurs (espaces circulations, ouvertures) et lieux protégés qui préservent l'intimité des personnes (chambres) et concourent à l'efficacité des soins – en particulier les deux unités Alzheimer, positionnées en retrait. Un travail spécifique [réalisé par Jean-Michel Sagols] a été consacré au paysager, afin de tirer le meilleur parti d'une parcelle étroite et longue, enserrée dans un environnement hétérogène, au contact d'une voie très circulante et devant accueillir un parking de forte capacité.

L'HÉRITAGE RÉÉCRIT EN STYLE MODERNE

Aussi bien pour l'EHPAD que pour les maisons en bandes, l'équipe de maîtrise d'œuvre a opté pour une écriture à la fois sobre et moderne, déclinant, le béton, le métal, le bois. L'héritage local n'en est pas moins re-présenté au niveau de la place principale, transposition de la place Nationale (composition, arcades) de Montauban et dont les éléments décoratifs ont été réalisés par un artiste du cru. Les maisonnettes en bande sont toutes dotées d'un jardin en quasi-continuité avec la parcelle naturelle qui les jouxte. Exposition, compacité des bâtis, principes d'isolation, dispositifs techniques... La performance environnementale a été l'autre principe directeur de ce double programme. |

Référence	EHPAD « Les Florales », résidence « Les Jardins d'Augustine », Montauban (82)
Date de livraison	Depuis 2012
Nature de l'ouvrage	Etablissement à caractère social et médical ⁽¹⁾ et ensemble résidentiel ⁽²⁾ privés
Maîtrise d'ouvrage	SCI Les Nouvelles Florales
Maîtrise d'œuvre	Agence d'architecture Munvez-Serra (architecte), Concept BE (vrd), BETCE (Bet tce), Philippe Alayrac (économiste ⁽¹⁾); CSPN (Bet structure), Transénergie sud (Bet fluides et thermique), Jean-Michel Sagols (paysagiste), Execo (économiste) ⁽²⁾
Surface	Surface : 5 550 m ² ⁽¹⁾ ; 250 m ² ⁽²⁾
Montant des travaux	6,7 M€ ⁽¹⁾ ; 0,5 M€ ⁽²⁾

horizons NOTES DE LECTURE

La réflexion sur l'architecture, la ville, l'urbanisme ou le logement, fait l'objet d'une production éditoriale importante et diversifiée, qu'elle émane de chercheurs, d'experts ou de praticiens. Petite chronique de la littérature parue en 2015 qui a vu, entre autres, l'édition d'une monographie hommage à l'architecte toulousain Fabien Castaing.



Fabien Castaing architecte

Fabien Castaing (1922-2012) constitue une référence en matière d'application des principes du courant moderne au contexte spécifique de Toulouse. La Maison de l'architecture de Midi-Pyrénées lui rend hommage à travers cette monographie conçue et coordonnée par Bernard Catlar. L'ouvrage rend compte de l'ensemble du travail de l'architecte à travers trois séquences complémentaires.

La première partie présente une quarantaine d'éléments architecturaux emblématiques. La deuxième est un éventail des peintures et dessins que l'architecte a réalisés tout au long de sa vie (voyages, lieux et paysages de son proche environnement et croquis d'architecture), qui rendent par ailleurs compte d'un imaginaire de l'utopie. La troisième est un catalogue des œuvres architecturales, référencées par commune et suivant un ordre chronologique.

Les illustrations de Jean Dieuzaide et Jean-Claude Meauxonne, réalisées sitôt après l'achèvement des constructions, ne sont pas seulement des illustrations, mais une description de l'architecture par l'image et, en tant que telles, un matériau documentaire de premier ordre. |

Bernard Catlar, Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, septembre 2015, 208 p.

La densification résidentielle au service du renouvellement urbain, Filières, stratégies et outils

Cet ouvrage s'adresse à un public large d'élus, de techniciens et de chercheurs. Il livre une approche pragmatique des politiques de gestion de la croissance urbaine à travers une approche panoramique des processus de densification résidentielle, avec ses enjeux et ses modes de production. Il propose un décryptage des mesures de densification urbaine tant en matière de typologies, de marchés, de filières que de modes de gouvernance entre acteurs publics et privés... Son intérêt réside également dans la présentation des outils et des ressources dont disposent les collectivités (documents d'urbanisme, méthodologies, acteurs locaux, etc.) pour mener leurs propres politiques territoriales de densification. |

Anastasia Touati, Jérôme Crozy ; La Documentation française ; avril 2015 ; 150 p.

Repenser l'habitat, Donner un sens au logement

La modernité a voulu transformer le logement en machine à habiter : les habitants des logements de masse ont vite compris que ça ne marchait pas ainsi. Architectes et urbanistes ont eu besoin des lumières des sciences humaines pour comprendre que le rapport des hommes à leur habitation était complexe, fait de nécessités mais aussi de désirs, d'images, d'affects. Les contributions ici réunies font le point sur l'étude des relations entre la personne et son environnement dans une perspective interdisciplinaire. Elles montrent pourquoi et comment les approches innovantes sont nécessaires et pertinentes. L'enjeu est la qualité de vie du plus grand nombre. |

Roderick J. Lawrence, Gilles Barbey ; éditions InFolio ; février 2015 ; 352 p.



Réflexion sur la question architecturale

Qu'est-ce qui différencie un édifice d'un bâtiment ? Qu'est-ce qui différencie l'architecture de la construction ? C'est que l'architecture est essentiellement porteuse d'un discours qui assigne une place à l'homme dans le cosmos. En interrogeant un certain nombre de notions canoniques tombées en désuétude – composition, ornement, symétrie, rythme, etc. – cet ouvrage cherche à préciser les conditions d'existence de cette fonction symbolique. |

Rémy Butler ; éditions Les Belles Lettres ; février 2015 ; 250 p.

Architecture et urbanisme durables - Modèles et savoirs

L'injonction au développement d'une architecture et d'un urbanisme durables introduit des exigences nouvelles pour les professionnels comme pour les institutions et les habitants. Elle implique la construction de compétences et l'évolution des modalités de collaboration pour intégrer les objectifs de lutte contre le changement climatique ou de préservation de la biodiversité. Les « Cahiers Ramau 7 », dirigés par Gilles Debizet et Patrice Godier, s'intéressent aux processus d'élaboration et de diffusion des savoirs et des pratiques, depuis des expérimentations ponctuelles jusqu'à des modes de faire plus répandus. |

Collectif La Villette ; Éditions de la Villette ; décembre 2015 ; 308 p.



Aéroscoopia, Musée aéronautique, Cardete-Huet

L'agence Cardete-Huet a signé de nombreuses réalisations spécifiques à l'industrie aéronautique (usines, unités de production, aéroport de Toulouse-Blagnac). Son intervention sur le musée Aéroscoopia (Blagnac) constitue un prolongement et une inflexion de ce travail (cf. revue de l'AMO 2015), de la contrainte de la production à l'imaginaire de l'aéronautique. Le bâtiment sobre, discret et étonnant, abrite une collection exceptionnelle d'appareils dont la découverte est favorisée par une scénographie associant matérialité et nouvelles technologies. |

Collectif Archibooks ; éditions Archibooks ; août 2015 ; 80 p.



Revit pour le BIM

Logiciel de modélisation 3D dédié au secteur du bâtiment, Revit regroupe les domaines d'activité de l'architecture, des fluides et de la structure. Il intègre les concepts du BIM (Building Information Modeling), qui permet de capitaliser toutes les données du cycle de vie d'une construction. Portant plus particulièrement sur la partie structure, tous les concepts fondamentaux y sont expliqués et illustrés par une multitude d'exemples visuels facilitant l'apprentissage de la philosophie et de la pratique de l'outil Revit. Cette seconde édition mise à jour se clôt par une série de tutoriels dont les fichiers source sont disponibles en ligne. |

Jonathan Renou, Stevens Chemise ; éditions Eyrolles ; novembre 2015 ; 482.

Permis de construire et autorisations d'urbanisme, Études préalables, Délivrance, Mise en œuvre

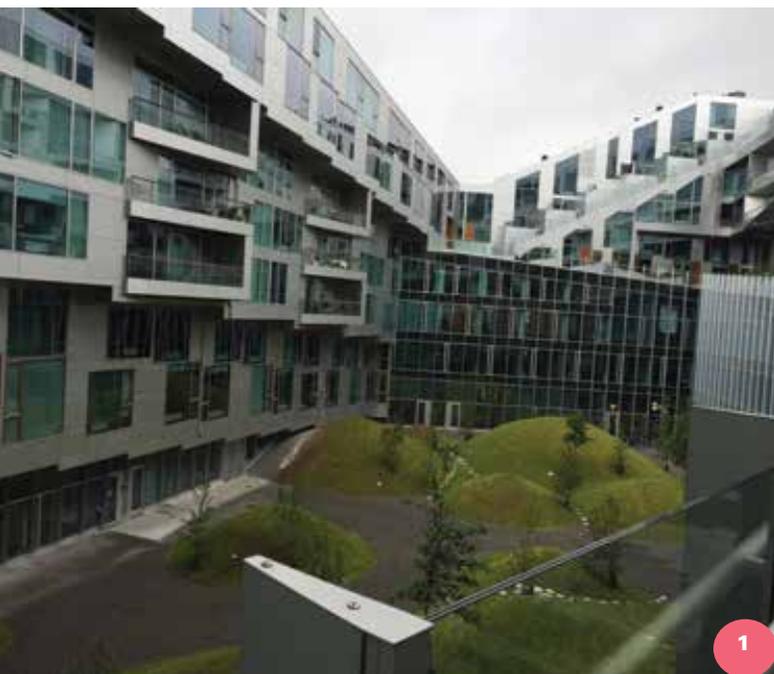
À jour des derniers textes parus (loi Macron, ordonnance du 23 septembre 2015 modifiant le livre 1^{er} du Code de l'urbanisme), ce guide expose les étapes clés d'une opération immobilière : phase préalable au dépôt (études de faisabilité, définition de l'opération, qualification juridique des travaux), procédure d'obtention (instruction, explicitation des choix offerts à l'administration) ; mise en œuvre, du déroulement du chantier à la conformité administrative. |



François-Charles Bernard, Patrick Durand, Julia Garnier, Caroline Marrot ; éditions du Moniteur ; décembre 2015 ; 252 p.

horizons VOYAGE D'ÉTUDES À COPENHAGUE

Désormais directement reliée à Malmö (Suède) par la mer, la capitale du Danemark affirme sa dimension internationale autour en particulier de l'activité touristique et d'une exemplarité environnementale (neutralité carbone). Cette vocation a impliqué, depuis la dernière décennie du XX^e siècle, un aménagement conséquent de l'espace urbain (centre urbain, port)... Aménagement plus que transformation, tant il est vrai que, même s'il s'est accompagné d'une densification résidentielle et d'une mixité fonctionnelle, le mouvement prolonge des politiques déjà anciennes, notamment sous le rapport à l'environnement. Sans s'interdire d'emblématiser par de grandes signatures internationales (édifices, projets urbanistiques), les acteurs publics et privés peuvent s'appuyer sur la vitalité et la qualité de l'approche architecturale des agences danoises. Leur maître mot: c'est l'usage qui dessine le style. Retour sur le voyage de l'AMO, du 18 au 21 juin 2015.



À gauche: ensemble résidentiel 8 Tallet (agence BIG, 2010); à droite haut: le paysage urbain traditionnel; à droite bas: dans les locaux de l'agence BIG.





La dimension internationale de la ville s'affirme à travers de nouveaux emblèmes : à gauche et au centre, la Philharmonie de la RTD [Jean Nouvel, 2009]; à droite : l'extension de la Bibliothèque royale, désormais centre multi-artistique [Schmidt Hammer Lassen, 1999].

La capitale du Danemark⁽¹⁾, depuis 2007, est aussi le cœur d'une région métropolitaine regroupant 33 communes pour une population de 1,9 million d'habitants, dont un tiers dans la ville à proprement parler. De par son statut de capitale, elle est le centre de la vie politique du pays (monarchie constitutionnelle depuis 1848, reine actuelle Margareth II, premier ministre Lars Løkke Rasmussen, parti libéral) et un grand pôle économique et financier même si des mutations se sont imposées à partir des années 1990, lorsqu'en lien notamment avec le désengagement de l'armée, l'activité industrielle et portuaire a connu un net déclin, renouvelant du même coup la problématique urbaine.

UNE VOLONTÉ CONSTANTE DE DÉVELOPPER L'URBAIN DANS UN CADRE MAÎTRISÉ

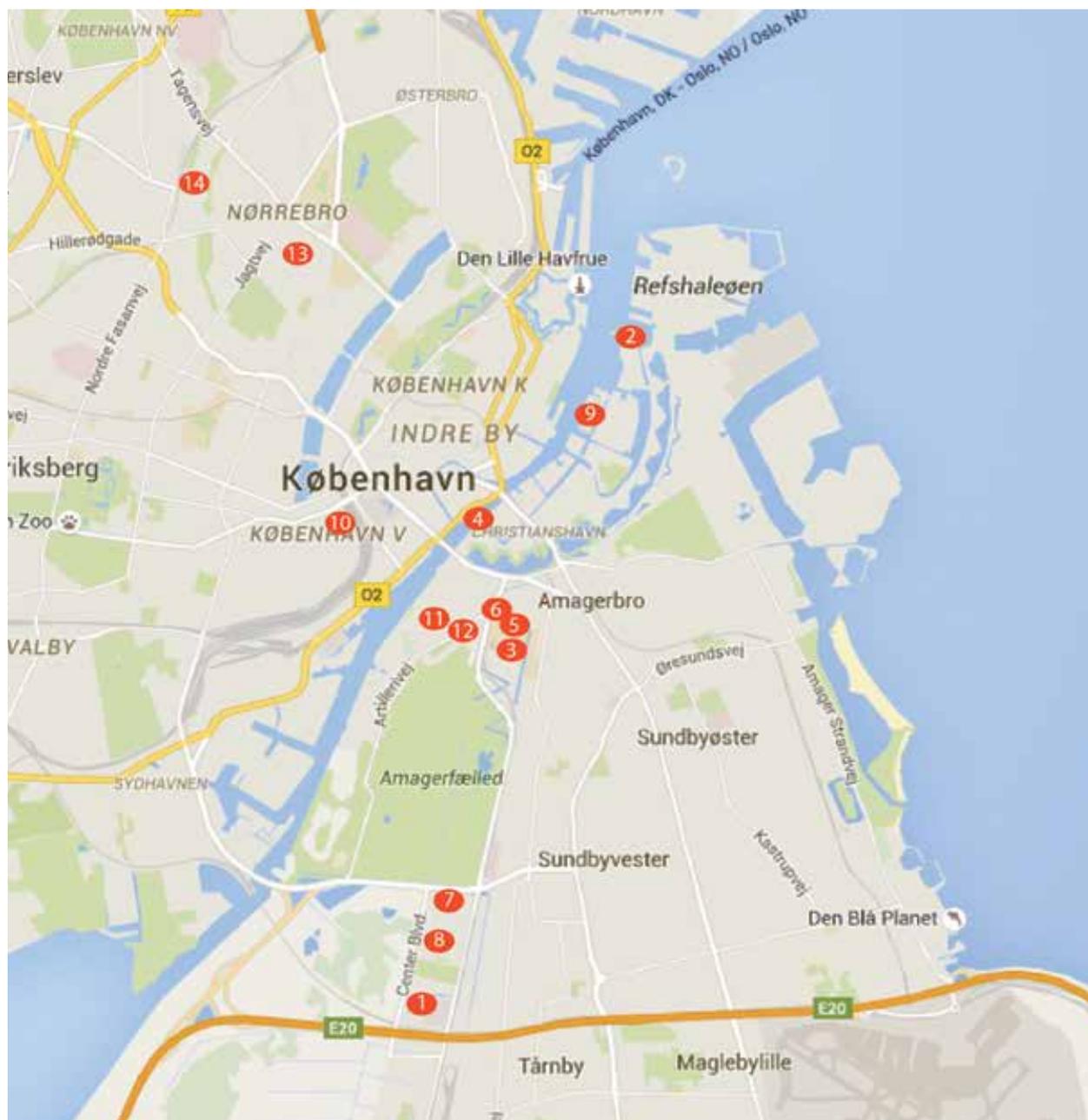
Fort néanmoins de son capital en services financiers, le « port des commerçants » s'est repositionné sur l'économie des services, aux premiers rangs desquels le tourisme de croisière international, activé grâce à la constitution du grand port dano-suédois Copenhague-Malmö. Les technologies vertes constituent un deuxième avantage concurrentiel, en lien avec la « neutralité carbone ». Il y a ici un véritable ADN de la qualité de vie, témoins « Stroget », la première rue

piétonne au monde longue de 2 kilomètres (création 1962), mais aussi une très forte réticence, jusque dans les années récentes, à l'égard de la densité et de la monumentalité résidentielles. L'aggiornamento a sans doute été facilité par le fait que, depuis 1938, la ville est restée continuellement sous administration social-démocrate – le maire actuel étant Frank Jensen, par ailleurs ministre à plusieurs reprises.

L'évolution urbaine récente prolonge ainsi une volonté de planification et de maîtrise du cadre de vie urbain engagées de longue date. Ainsi, quant à l'aménagement du territoire métropolitain, du « Finger plan » de 1947 qui prévoyait un développement en doigts rayonnant vers l'ouest et le nord de la ville. Ce plan s'actualise autour de l'opportunité de la mise en service du pont de l'Oresund Copenhague/Malmö [G. Rotne, K. Falbe-Hansen, J. Gimsing, N. Gimsing, K. Madsen, J. Nissen, 2000].

Il est possible de requalifier la zone portuaire et d'ancrer le développement urbain au sud, à Orestad [Master Plan de 1996, Arrki/Khras], constituant ainsi un « sixième doigt ». Ce projet doit s'accompagner de la création de 45 000 nouvelles unités de logement à échelle de vingt-cinq ans⁽²⁾.

[suite page 32]



[suite de la page 31]

Le « Finger plan » de 1947, qui prévoyait un développement en doigts rayonnant vers l'ouest et le nord de la ville s'actualise autour de l'opportunité du pont de l'Oresund. Il est possible de requalifier la zone portuaire et d'ancrer le développement urbain au sud, à Orestad (Master Plan de 1996, Arrki/Khras), constituant ainsi un « sixième doigt ».

Parallèlement, le Plan d'action pour les espaces urbains (CUSAP) adapte le traitement original initié à partir des années 1960 sur l'espace public⁽³⁾. Ce plan, pour lequel la ville est assistée de l'urbaniste français Jean Pierre Charbonneau (depuis 2003), traduit une nouvelle approche, liée aux mutations démographiques et des modes de vie, avec une forte dimension participative (ateliers). Structuré par l'idée de « réseau » (connectant les espaces commerçants, résidentiels, publics ; articulant mobilité/sédentarité), il doit permettre de ressaisir de manière cohérente les politiques de stationnement, de transports, de mobilité, de développement durable.

Chaque opération doit être projetée à l'échelle de la ville, tandis que les programmes traditionnels qui refondent en totalité un lieu sont doublés d'interventions plus modestes, peu coûteuses, créatrices de liens ou de certains espaces – le simple aménagement d'un trottoir, par exemple. Chaque place, square, peuvent offrir la possibilité de se détendre, de regarder, d'avoir des activités récréatives. Comme une extension de l'atmosphère spécifique de l'architecture domestique, avec laquelle le plan partage aussi un autre maître mot, « la qualité par la simplicité et le moindre coût », c'est-à-dire des constructions à solution innovante (techniques, fonctionnelles, environnementales).

LE DÉVELOPPEMENT D'ORESTAD

Le projet d'Orestad s'intègre au quartier d'Amager, au sud-est du centre historique. Les canaux y délimitent quatre entités (Nord, City, Sud, Amager Faeller). La partie Nord, au contact du centre, a accueilli les toutes premières réalisations du programme.

[suite page 34]



5 Orestad nord: en haut, l'IUT Universitet, organisée autour de son atrium central [Henning Larsen, 2004]; en bas: la résidence du Tietgencollegiet [Lundgaard & Tranberg, 2006].



Orestad sud: programmes résidentiels VM Husene [agence PLOT, 2005] et Moutain Dwellings [agence BIG, 2008], ou la manière d'apaiser la densité.



[suite de la page page 33]

À la jonction du vieux Copenhague et de l'extension sud de la ville, c'est devenu un pôle d'activité dédié aux médias et à la communication (entreprises, universités). La Radiotélévision danoise a ainsi installé son siège, un complexe de quatre bâtiments [définition d'ensemble Wilhelm Lauritzen], dont une salle de concert symphonique signée Jean Nouvel (2009). Sa simplicité formelle apparente (cube) n'en recouvre pas moins une dimension imposante (25 000 m²), une exposition spectaculaire (couleur bleu Klein, habillage lumineux conçu par Yann Kersalé), une très haute qualité acoustique, une gestion spécifique des espaces « modulables » autour de la grande salle principale, et une attention particulière à la culture locale (intérieur en bois), en lien avec les objectifs de performance environnementale qui sont l'ordinaire de la construction danoise⁽⁴⁾.

À proximité immédiate, l'Université IT⁽⁵⁾ [Henning Larsen, 2004] joue astucieusement avec la topographie, les échanges de lumière et de vues, la translation en intérieur de la place (atrium central animé par un dispositif de projections vidéo) et de la terrasse, créant une atmosphère très chaleureuse dans un cadre très léché. Les résidences^(6,7) du Bikuben Kollegiet [AART, 2007] et du Tietgenkollegeit [Lundgaard & Tranberg, 2006], quoique de facture très différente, témoignent d'une même attention portée à la qualité résidentielle (espace, intimité/communauté, confort), par la rupture avec la rigueur du dortoir classique (le premier édifice est une double hélice dans un cube, le second est de forme ronde) dans l'habitat collectif étudiant.

Comme pour VM Husene, la composition s'ordonne autour de l'initiale du nom du programme (V, M, 8), d'où son aspect très irrégulier... Mais il s'agit surtout de casser l'effet de monumentalité, de densité, d'uniformité, et de ménager le rapport au paysage et aussi d'atteindre une bonne performance environnementale.

Le sud du quartier est spécifiquement dédié à l'habitat (près de 10 000 unités de logement y seront édifiées). Les volumes construits doivent néanmoins s'insérer dans une

L'Inderhavn a vocation à renforcer l'attractivité touristique autour de grands équipements d'envergure internationale l'Opéra [agence Henning Larsen, 2005]

relation apaisée et ouverte au paysage [aménagement paysager GI-IB/Bystrup]. Le casting des maîtrises d'œuvre est international afin de stimuler l'innovation, capacité dont les professionnels danois sont bien pourvus. Ainsi des opérations moyennes réalisées sous la férule de Bjarke Ingels⁽⁶⁾ d'abord au sein de PLOT puis de BIG (Bjarke Ingels Group), dont la forme audacieuse traduit moins la volonté du « geste architectural » qu'une perception fonctionnelle de la maîtrise de la densité : le programme 8 Tallet (BIG, 2008) est en effet la plus grosse construction résidentielle du pays, comptant près de 500 unités, disposées sur 11 étages au plus haut du bâtiment.

Comme pour VM Husene [PLOT, 2005, 240 logements, 12 étages], la composition s'ordonne autour de l'initiale du nom du programme (V, M, 8), d'où son aspect très irrégulier... Mais il s'agit surtout de casser l'effet de monumentalité, de densité, d'uniformité, et ménager le rapport au paysage et aussi d'atteindre une bonne performance environnementale.

LA RECONFIGURATION DE LA ZONE PORTUAIRE

La mutation de l'activité portuaire⁽⁹⁾ s'est également accompagnée, dans le cadre d'une action concertée entre le Port et la Ville, d'une reprise urbaine (schéma directeur de 1999), en particulier sur le périmètre dit du port intérieur (Inderhavn). En vis-à-vis du palais d'Amalienborg et de la Frederiks Kirke, représentatifs d'un certain classicisme d'inspiration française, l'Inderhavn a vocation à renforcer l'attractivité touristique autour de grands équipements d'envergure internationale [Opéra, agence Henning Larsen, 2005 ; Théâtre royal, agence Lundgaard et Tranberg, 2008].

Quatre autres grands secteurs sont délimités par le projet. Deux sont situés plus au nord est : Nordhavnen, le port de pêche, et Sondre Frihavn où, dans la proximité immédiate de l'infrastructure portuaire touristique (terminaux de ferries et de navires de croisière), les Néerlandais de West 8 structurent un nouveau quartier essentiellement résidentiel et dense autour de l'America Plads. Plus au sud, dans le prolongement de l'ouest du centre urbain (Vesterbro)



et en regard d'Orestad, la partie la plus imposante (aménagement Sjoerd Soeters), Sydhavnen, émerge progressivement au bord du chenal. En limite supérieure de la zone le siège SEB^(10,11) (Lundgaard & Tranberg, 2010) et sa dune (dalle naturalisée) instaure une relation inédite de la rue à un établissement bancaire.

En vis-à-vis du palais d'Amalienborg et de la fameuse Frederiks Kirke, représentatifs d'un certain classicisme d'inspiration française, l'Inderhavn a vocation à renforcer l'attractivité touristique autour de grands équipements d'envergure internationale (Opéra, agence Henning Larsen, 2005 ; Théâtre royal, agence Lundgaard et Tranberg, 2008).

Dans son voisinage, Kalvebod Brygge, axé sur le tourisme d'affaires (hôtels, centre de conférence, centre commercial, architectes divers), signe une judicieuse réoccupation d'une emprise ferroviaire en même temps qu'une déclinaison exemplaire du rapport à l'eau (frontal mais fluide, agrémenté par l'embarcadère de bois en forme de vague de JDS architectes) tracé par le plan d'aménagement.

[suite page 36]

[suite de la page 35]



Réaménagement de la zone portuaire: le siège SEB [Lundgaard & Tranberg, 2010]; résidentiel à Havenholmen; ensemble résidentiel Germini [MRDV, JJW, 2005].

Celui-ci prévoit une densification du résidentiel vers le sud de la zone (Teglholmen, Sluseholmen). Là encore, les maîtres mots, derrière des compositions variées, demeurent un lien chaleureux à l'environnement contribuant à dédramatiser la densité ainsi qu'à un optimum environnemental prenant en compte certains invariants: le confort d'usage requis par une température moyenne annuelle de 9°, un ensoleillement de l'ordre de 63 jours à l'année, la valeur économique et culturelle de l'eau, de la terre, de la végétation.

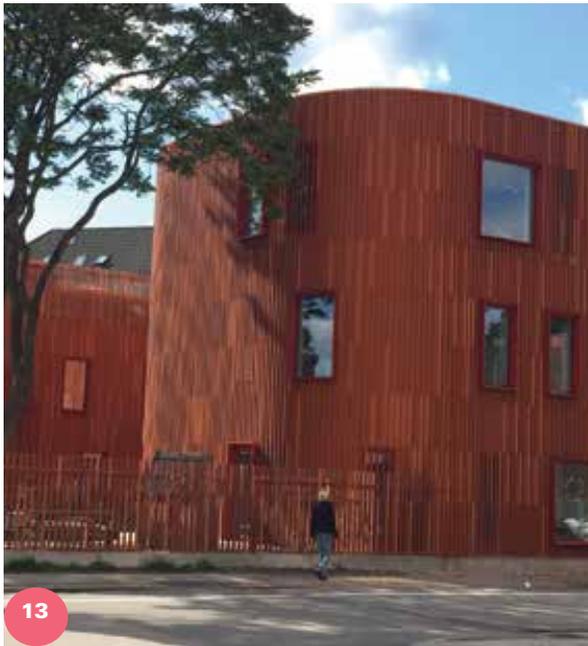
TRAVAUX D'AGENCES: EXEMPLE D'UNE VITALITÉ ET D'UNE QUALITÉ DE L'ARCHITECTURE MADE IN DENMARK

Le credo de l'agence Cobe⁽¹²⁾ (implantée également à Berlin) est précisément de prioriser, sur l'effet de style, l'adaptation au contexte local, à la vie sociale. Un bel exemple de cette approche est la crèche Fofatterhsuet (2012-2014): un complexe de cinq pots de fleurs (cinq petites maisons)

édifié sur un espace vert, aux formes douces, dont l'élégant bardage en lamelles verticales de brique dialogue avec l'habitat alentour. Située non loin de là (au nord-ouest du centre historique), la bibliothèque du quartier se signale par quatre volumes dorés (piles de livre), mais s'ouvre à d'autres usages (salle des fêtes, de concert) réintégrant du même coup un centre culturel existant.

Un bel exemple de cette approche est la crèche Fofatterhsuet (2012-2014): un complexe de cinq pots de fleurs (cinq petites maisons) édifié sur un espace vert, aux formes douces, dont l'élégant bardage en lamelles verticales de brique dialogue avec l'habitat alentour.

L'agence BIG⁽¹³⁾ (Barke Ingels Groupe), l'une des principales de la place, s'est assurée une renommée internationale par une approche souhaitant réconcilier utopie et pragmatisme, traduisant le flux, le mix, par l'ouverture



13

des fonctions (travail, loisirs, shopping...) les unes aux autres. L'aménagement de la place Superliken (au nord du centre, 2012) traduit ce parti pris de manière saisissante: il s'agit d'un grand parc urbain, longue lanière habilement séquencée en aire de sport, salon résidentiel, jardin, délimités clairement par le revêtement de sol. L'unité du site est générée par le mobilier, illustrant la multiculturalité résidentielle du quartier. En même temps que s'affirme la multifonctionnalité de l'espace public. |

- 1) Wikipedia: Copenhagen, Danmark...
- 2) Rita Justesen, Orestad Développement Corporation: *Orestad d'aujourd'hui et de demain, Naissance d'une urbanisation métropolitaine*
- 3) Blog: <http://www.jpcharbonneau-urbaniste.com>
- 4) Site <http://www.jeannouvel.com>
- 5,6,7) Sites des agences: <http://www.henninglarsen.com>; <http://aart.dk>; <http://www.itarkitekter.dk>
- 8,13) Site de l'agence: <http://www.big.dk>
- 9) Port and City Development Corporation
- 10,11) Site de l'agence <http://www.itarkitekter.dk>
- 12) Site de l'agence: <http://www.cobe.dk>



14

En haut: crèche Fofatterhsuet [agence Cobe, 2012-2014]; en bas: le séquençage de la place Superliken [agence BIG, 2012].

la vie de L'AMO Midi-Pyrénées

LES INSTANCES

Bureau

Vincent Espagno (président, trésorier par intérim), Céline Letellier-Harter et Cyrille Thonnellier (vice-présidents), Vanessa Larrère (secrétaire générale).

Conseil d'administration

P. Barbottin (directeur général, Patrimoine, Toulouse); G. Capdeville (directeur général Gamba Acoustique Architecturale & Urbaine, Toulouse); C. Cousy (architecte, Cousy Architectures, Toulouse); J.-P. Deso-Vidal (directeur opérationnel, Cogemip/MPC, Toulouse); V. Espagno (architecte, Espagno & Milani Architectes, Toulouse); K. Fernandez-Brouard (chargée d'affaires Marchés enseignement, tertiaire, santé privée, Tarkett France, Garidech); V. Larrère (architecte associée, Oeco Architectes, Toulouse); F.-X. Lasserre (directeur, ISe-AMO, Toulouse); M. Laurens (architecte, agence Laurens-Loustau, Toulouse); C. Letellier-Harter (responsable d'opérations, Europolia, Toulouse); S. Marty (architecte associé, V2S Architectes, Toulouse); L. Nieto (directeur Bâtiments et Énergies, mairie de Toulouse); C. Thonnellier (MO, directeur général Nexity Immobilier résidentiel, Toulouse); L. Tournié (chargé d'affaires, Ferrari, Le Castera).

Présidents d'honneur

Danièle Damon, Philippe Gendre, Roger Metellus, Jacques Munvez, Alain Rigaud, Reine Sagnes, Jérôme Terlaud.

NOUVEAUX ADHÉRENTS (DEPUIS AG 2015)

Céline Dalmayrac, Imodeus, Xavier Leplaë Architecte, MS Architectes, Promat, Woodstock Paysage.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015

C'est la salle René-Cassin à Cugnaux qui a accueilli l'assemblée générale de l'association le 21 mai 2015. L'événement a rassemblé une majorité des 164 adhérents de l'AMO Midi-Pyrénées. Les participants ont donné quitus au Conseil d'administration pour les bilans financier et moral de l'exercice 2014.

UN BUDGET MAÎTRISÉ

Présenté par le trésorier, le bilan financier traduit une gestion maîtrisée. Les comptes de l'association sont, en fin d'exercice, excédentaires, tandis que l'activité reste soutenue et que le montant des cotisations reste inchangé depuis 2010. Les recettes supplémentaires enregistrées entre 2013 et 2014 sur les cotisations proviennent de l'augmentation du nombre d'adhérents, montrant que les activités, l'espace d'échanges d'AMO Midi-Pyrénées sont appréciés. Vincent Espagno a tenu également à remercier la direction régionale des Affaires Culturelles pour son soutien. Celui-ci permet de financer les supports de communication (revue, newsletters), en même temps qu'il valorise la vocation d'AMO à fédérer les acteurs de l'acte de construire autour de la qualité architecturale.

UNE NOUVELLE FORMULE POUR ENRICHIR LES ÉCHANGES

Céline Letellier-Harter a ensuite dressé le bilan d'activités 2014. Une année ponctuée par la visite de nombreuses opérations en Midi-Pyrénées, mais aussi à Marseille, sans oublier le voyage d'études en Belgique ou encore les Journées nationales à Lille. La découverte du nouveau siège de la Caisse d'épargne de Midi-Pyrénées a inauguré une nouvelle formule, consistant à enrichir les échanges en remplaçant la visite dans le cadre d'une thématique plus globale et d'actualité (« Architecture contemporaine en secteur sauvegardé »).



Le principe de coupler visite et débat dans le cadre de certaines opérations devait notamment être repris en 2015 pour l'Espace Monestié (lire en pages 8 à 10). La qualité de la programmation, par la diversité des projets et des contextes, des modes d'organisation, est permise grâce à la disponibilité de la commission Manifestations, mais aussi des acteurs publics et privés qui accueillent et accompagnent les visites. Vincent Espagno les a chaleureusement remerciés. Céline Letellier-Harter a par ailleurs invité les adhérents à ne pas hésiter à faire des propositions. Les participants ont été ensuite conviés à découvrir le Pôle culturel de Cugnaux, situé à proximité (lire en page 18). L'assemblée s'est clôturée autour d'un buffet très convivial. |

HOMMAGE

Au début de l'année, l'association a appris avec tristesse le décès de Martin Meade (1946-2016). Celui-ci a été, durant de longues années, un partenaire précieux, en particulier dans le cadre des voyages d'études. Il mobilisait sa très grande culture architecturale et institutionnelle pour en préparer le programme, voire en être le guide. D'aucuns se souviendront qu'il était présent, à Toulouse, pour fêter le X^e anniversaire de l'association. Tous ceux qui l'ont connu garderont aussi en mémoire son goût de la conversation « épique » d'un humour très britannique. L'architecte Marc Laurens a saisi l'occasion du voyage d'études à Londres (2013) pour lui dédier ce « croquis ».



LES JOURNÉES NATIONALES DE MONTPELLIER

Les Journées nationales 2015 étaient organisées par l'AMO Languedoc-Roussillon du 10 au 12 septembre. Les délégations de l'ensemble des AMO de France étaient conviées à un programme très dense, structuré autour de deux grands thèmes.

RÉCIT D'UNE MUTATION URBAINE

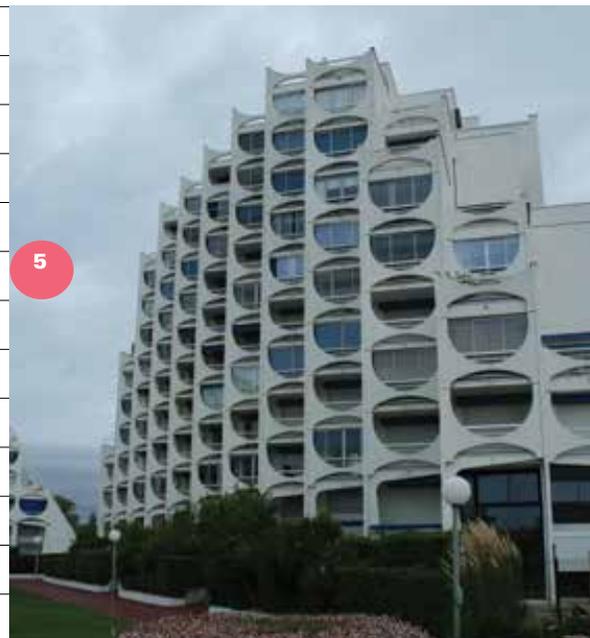
D'une part, à travers de nombreux bâtiments publics, espaces publics, opérations de logement, la mutation urbaine engagée au sud-est de la ville, dans le prolongement d'Antigone et vers Port-Marianne. Divers maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage ont accompagné la découverte des nombreux sites, dont aussi celui de la Cité intelligente, projet mené par la Métropole et différents partenaires. Une excursion était par ailleurs proposée au nord de la ville, sur le site de Pierre-Vives, qui abrite les saisissantes Archives départementales construites par Zaha Hadid.

REDÉCOUVRIR LA GRANDE MOTTE

Le deuxième fil conducteur était la redécouverte de la Grande Motte. Le projet très innovant de ville paysage/ ville parc conçu par l'architecte Jean Balladur dans les années (1960-1970) donna lieu à l'époque à vive polémique. Entre conférence et itinéraires guidés par Pierre Pillet, paysagiste membre de l'équipe Balladur, les participants ont pu apprécier la très grande qualité urbanistique et architecturale du projet. Son classement au Patrimoine du XX^e siècle en atteste.

Au nom de la délégation Midi-Pyrénées, Vincent Espagno a fait part de la satisfaction des participants : « *C'est à une balade passionnante dans plus de quarante ans de création architecturale audacieuse et protéiforme que nous avons été conviés. Les Journées nationales ont été à nouveau ce moment privilégié d'échanges autour d'une passion commune pour l'acte de construire la ville de demain.* » |





- 1) Le nouvel Hôtel de ville construit par Jean Nouvel (2011), équipement public phare de Port-Marianne, quartier marquant l'extension urbaine vers la mer.
- 2) Lycée Georges-Frèche [M. et D. Fuksas, 1992]
- 3) Libres échanges...
- 4,5) Le projet innovant de La Grande Motte [Jean Balladur, années 1960-1970].
- 6) Sur le site du MIB [atelier Nebout, 2011].

ÉCHANGES INTER-AMO

L'année 2015 a vu se poursuivre la dynamique de visites et d'échanges entre les AMO du Sud de la France. À l'occasion du voyage à Bordeaux, les adhérents d'AMO Aquitaine ont rejoint ceux de l'AMO Midi-Pyrénées à l'occasion de la présentation du projet de Bastide-Niel (16 avril). Quelques semaines plus tard, une délégation d'AMO Languedoc-Roussillon était en visite à Toulouse et était associée à la découverte du chantier du Quai des savoirs (25 juin). Son président François Roux a tenu, à cette occasion, à saluer l'accueil reçu dans les ZAC toulousaines, facilité par les adhérents d'AMO. Évoquant le contexte nouveau issu de la fusion des régions, Vincent Espagno et François Roux ont rappelé que l'AMO a une vocation de proximité qui plaide pour le maintien des entités existantes. Pour autant, la dynamique d'échanges inter AMO a vocation à se développer. |

LES SOLUTIONS DES INDUSTRIELS « SUR LE CHANTIER »

Le jeudi 22 janvier 2015, était organisée la traditionnelle soirée « Galette des rois des industriels ». Depuis 2013, ce rendez-vous proposé par le Collège des industriels de l'association permet aux adhérents de s'informer et d'échanger à propos de la mise en œuvre de produits et solutions dans le cadre de réalisations d'architecture.

TROIS « CAS CONCRETS »

- *Soprema : solution végétalisée économe en eau pour une toiture d'école*

Pierre Rella (architecte), Bastien Chartier et Alain Fraty (prescription Soprema) ont présenté le dispositif de végétalisation retenu pour l'école des Bas-Pays à Montauban. Le projet architectural a été acté en 2008, à un moment où ce type de solution était encore peu utilisé. L'architecte souhaitait transposer « le paysager sur le toit de l'édifice ». Le principe a été repris pour l'école maternelle qui est venue s'adjoindre en 2013.

L'apport de Soprema a consisté en deux supports adaptés à de grandes superficies, offrant un système d'arrosage permanent et homogène et limitant la



déperdition d'eau (grâce à un système de sub-irrigation au goutte-à-goutte autorégulé), et qui plus est faciles à poser. Le second est d'une palette florale beaucoup plus étendue, ce qui apporte une variation paysagère. Il est, en outre, plus performant en matière de confort d'été, d'acoustique, de régulation des eaux pluviales.

- *ERDF : pompe à chaleur gaz à absorption pour de l'habitat BBC*

Cette opération, livrée en 2013, associait Icade (MO, représenté par Jean-Christophe Acquier, directeur des Programmes), les architectes de BMB (représentés par Henri Balducchi) et GRDF (représenté par Charly Enjalbert, directeur d'Affaires). La résidence « Mémoires de Roses » à Toulouse comprend 160 logements. La maîtrise d'ouvrage souhaitait l'atteinte du BBC référence 2005, la préservation de la mémoire du lieu (une ancienne pépinière) ainsi que la maîtrise du coût de la construction.

La maîtrise d'œuvre a traduit ces objectifs en une composition de trois bâtiments compacts, amplement alimentés en lumière naturelle et isolés par l'extérieur, insérés dans un écrin paysager incluant, entre autres, un potager partagé. Le système de PAC en aérothermie préconisé par GRDF et son réseau Efficience (prescription auprès de la MO) contribue à la performance environnementale : le dispositif utilise 100 % de l'énergie primaire et a un rendement supérieur à 100 %. Et il s'installe aussi simplement qu'une chaudière.

- *Carea : bardage en composite pour du logement au design très contemporain*

Réalisée sous maîtrise d'ouvrage du promoteur Nacarat (François-Patrice Gasquet, directeur du Développement) et sous maîtrise d'œuvre Diana Architecture (Francisco Gallo), la résidence « Nouvelle Vague » à Toulouse, livrée en fin 2014, comprend 39 unités d'habitat.

La facture architecturale est résolument contemporaine et en rupture avec l'environnement proche (rue de Fronton). La peau de l'édifice constitue un point d'accroche visuel (forme de vague, matérialité, couleur anthracite variant sous l'effet de la lumière) fort, en même temps qu'une solution en vue du label BBC (isolation par l'extérieur). L'industriel Carea (Hélène Marchois) a conçu le bardage en béton alvéolé fixé sur la paroi support (gamme Acantha). Ce bardage a aussi pour qualité de résister aux agressions extérieures... du climat ou du tagueur. |

LES ACTIONS 2016

- **Soirée** « Vœux des industriels », jeudi 28 janvier.
- **Visite** des résidences Les Alizés & Les Albizias (Toulouse), jeudi 18 février.
- **Visite** du collège Antonin-Perbosc (Auterive), jeudi 24 mars.
- **Visite** du chantier du Pôle culturel de Cornebarrieu, Monges-Croix-du-Sud (31), mercredi 6 avril.
- **Assemblée** générale de l'association et **visite** du Pôle régional d'Enseignement et de Formation aux Métiers de la Santé (Toulouse), jeudi 12 mai.
- **Voyage d'études** à Hambourg, du 25 au 28 mai.
- **Visite** crèche et école de musique (Ramonville), juin (à confirmer).
- **Visite** crèche Les écoreuils (Blagnac) et Soirée d'été des industriels, juillet (à confirmer).
- **Voyage flash** à Amiens, vendredi 23 septembre.
- **Présentation et visite** de La Cartoucherie (première tranche), octobre (à confirmer).
- **Visites** à l'Université du Mirail et débat sur ce qui restera de Candilis sur le site, novembre (à confirmer).

La revue de l'AMO Midi-Pyrénées

est une publication de l'AMO Midi-Pyrénées.

Directeur de la publication

Vincent Espagno

Coordination éditoriale

Pascal Barbottin, Jérémie Harter, Rolande Delmon, Michèle Dupierris

Documentation

Rolande Delmon (À Propos...)

Ont collaboré à ce numéro

Agence Lexies (textes);
 Agence Munvez-Serra (photographies : pp. 27)
 David Aubert (photographies : pp. 24)
 Pierre Azema (photographies : pp. 20)
 Vincent Boutin (photographies : pp. 2,18)
 GGR (photographies : pp. 22)
 Marc Laurens (dessin : pp. 38)
 Sylvain Mille (photographies : pp. 25)
 Philippe Ruault (photographies : pp. 1, 8, 9, 10, 26)
 Seuil Architecture (photographies : pp. 23)
 XMB (photographies : pp. 21)
 Google Map (carte : pp.32)

Remerciements à :

L'ensemble des élus, techniciens des collectivités, maîtres d'ouvrage publics et privés, architectes, industriels qui ont accueilli ou sont intervenus au bénéfice de l'AMO dans le cadre de ses activités.

Conception graphique

Jeanne Dor, Roquevidal (81) – Tél. : 0563347096

Réalisation

Lexies, Toulouse – Tél. : 0561203637

Impression

Imprimerie des Capitouls, Toulouse
 ISSN en cours
 Dépôt légal 2016

LES ADHÉRENTS À L'AMO MIDI-PYRÉNÉES AU 29 AVRIL 2016

Maîtres d'ouvrage

Acantys Réalisations – Adim Sud-Ouest – Agence Sagec – BPD Marignan – Bouygues Immobilier – CFA MP/Financière Duval – Cogedim Midi-Pyrénées – Cogemip/MPC – Crédit Agricole Immobilier – DRAC LRMP – DREAL – European Homes – Europolia – Habitat Toulouse – Icade Promotion – Imodeus – Kaufman & Broad Midi-Pyrénées – Linkcity – Mairie de Blagnac – Mairie de Toulouse – Mesalia Groupe Arcade – Nacarat – Nexity Aménagement et Terrains à bâtir – Nexity Immobilier Résidentiel Midi-Pyrénées – Nouveau Logis Méridional – Oppidea – Patrimoine – Pitch Promotion – Pragma – Procivis – Promologis – Promomidi – Région LRMP – Sa des Chalets – Sa HLM « La Cité Jardins » – Sas Green City Immobilier – SNI Sud Ouest – Société Carle – Société Midi 2I – Toulouse Métropole – Université fédérale Toulouse/Midi-Pyrénées – Université Toulouse/Jean-Jaurès – Urbis Réalisations – Vinci Immobilier.

Architectes

Agence Laurens-Loustau – Agence d'architecture Axel Letellier – Almudever Fabrique d'Architecture – AM-PM Architectes – APC Architectes – Arua Architecture – Art & Build Architectes – A+S Architectes – Atelier d'Architecture A4 – Atelier d'Architecture 2A – Atelier 13 – Atelier REC – Atelier Sauvagé-Ducasse-Harter – Atemps Architecture – Azéma Architectes – Benoît Chanson – B11 Architecture – Michel Clanet – CM2A – Cécile Cormary – Christophe Cousy – Céline Dalmayrac – Vincent Defos Du Rau – D'une ville à l'autre – Eurl Jean Gombert – Eurl Norbert Brail – Françoise Favareil – Marie-José Gautrand – Gouwy-Grima-Rames – Harter Architecture – Hirsch & Zavagno – IAM Architectes – Véronique Joffre – Marylène Kerlovéou – Lacombe-De Florinier – Lacour Architecture – LCR Architectes – Xavier Leplaë Architecte – Macaddam Architecture – MOA Carole Unhassobiscay – MS Architectes – My Architectes – OECO Architectes – Projet 310 – Puig-Pujol Associés Architectures – Rendez-Vous, agence d'Architecture – Sarl ASArchitectures – Sarl d'architecture Vigneu-Zilio – Sarl Calvo-Tran Van – Sarl Duffau et Associés – Sarl Espagno-Milani Architectes – Sarl Fave Architectes – Sarl Munvez-Morel Architectes – Sarl Taillandier Architectes Associés – Sarl 360° – Scalene Architectes – SCM A & A – Scp Branger-Romeu – Scp Cirque-Dargassies – Scp Séquences – Selarl Ryckwaert – Selas d'Architecture PhBa – Gérard Tiné – V2S Architectes – W-Architectures – Woodstock Paysage.

Ingénierie de la construction

Atelier Villes et Paysages – AUAT – Betem Ingénierie – Betom Ingénierie Sud-Ouest – Bureau Véritas – Gamba Acoustique architecturale et urbaine – Ifecc – ISe-AMO – OTCE – SCET – Serige – SNC Lavalin SAS – Socotec – Tassera SA – Terrell – TPFI.

Industriels

Aldes Aéraulique – Arcelormittal – Atlantic GFC – Bouyer Leroux Structure – EDF Commerce SO – Eternit Commercial – Ferrari – Galeries du Carrelage – Gaz Réseau Distribution France – Iméry's Toiture – Interface – Jacob Delafon/Kohler – Knauf Sud-Ouest – Lafarge Béton France – Philips Éclairage – Promat – Saint-Gobain Ecophon – Saint-Gobain Weber – Soprema – Tarkett France – Technal – Vm Zinc.